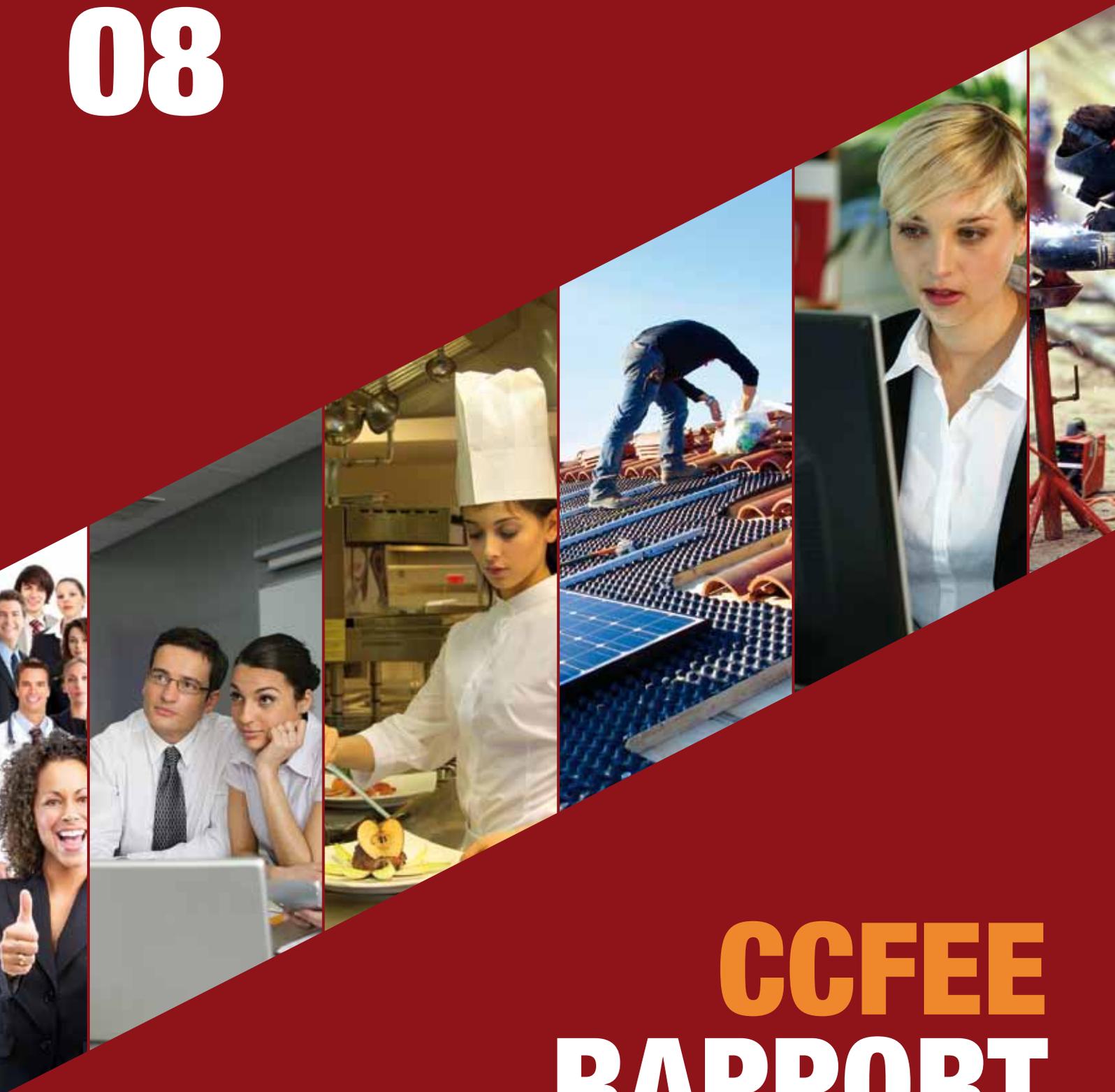


07
08

Commission consultative
Formation Emploi
Enseignement - CCFE



CCFEE RAPPORT D'ACTIVITÉS





Commission consultative
Formation Emploi
Enseignement – CCFEE



Commission consultative Formation-Emploi-Enseignement (CCFEE)
Rue de Stalle, 67 - 1180 Bruxelles | www.ccfée.be



07
08

CCFEE
RAPPORT
D'ACTIVITÉS

PRÉFACE

Le rapport d'activités de la Commission représente l'importance accordée par ses membres aux réflexions qui y sont menées, ainsi qu'à leurs prolongements. Cette importance tient au fait que tous ses travaux visent in fine à structurer les articulations indispensables à établir entre la formation, l'emploi et l'enseignement. Mais la production d'un rapport d'activités est également un temps qui nous permet de resituer la Commission dans un espace social et économique, celui d'une Région confrontée à une situation socioéconomique défavorable touchant une partie de plus en plus importante de sa population et accroissant ses difficultés en matière d'accès à l'emploi.

Ce rapport est le reflet des priorités définies par les responsables politiques bruxellois sur ces matières, et le rôle attendu des organismes de consultation. Mais il est plus particulièrement le reflet des priorités définies par la Ministre responsable de la Commission, Françoise Dupuis, que nous remercions tout particulièrement pour son soutien durant toute la législature. Les collaborations que nous avons développées ensemble ont porté sur les outils à mettre en œuvre pour rendre plus transparente l'offre de formation, pour mettre en exergue de nombreuses questions liées aux jeunes et aux espaces de transition entre l'enseignement, le monde du travail et celui de la formation professionnelle, mais également sur le rôle des entreprises en matière de formation et les priorités bruxelloises à défendre dans l'espace européen.

La poursuite de ce travail s'inscrit dans les priorités définies par le Ministre Emir Kir durant cette nouvelle législature. c'est pourquoi nous avons ajouté au rapport d'activités un chapitre concernant les principales orientations de travail de la Commission pour l'année qui vient.

Ce rapport reflète surtout le travail considérable mené par le secrétariat durant ces dernières années. Il est le résultat d'un accroissement important de l'ensemble des activités de la Commission et de sa volonté de plus en plus manifeste de contribuer pleinement à la concertation sociale. Nos remerciements vont à cette très petite équipe du secrétariat qui durant ces deux années, a développé sans relâche des moyens utiles pour que la Commission puisse assumer sa mission de consultation.

Ce rapport est aussi un instrument de travail pour tous les acteurs de la Région bruxelloise concernés par la formation, l'emploi et l'enseignement et je vous en souhaite une lecture intéressée.

Anne-Françoise Theunissen
Présidente

SOMMAIRE

Introduction

6 Brève présentation de la CCFEE

- 6 Les missions de la Commission
- 7 La composition de la Commission
- 7 Un nouveau règlement d'ordre intérieur
- 8 Listes des Membres de la CCFEE en 2007 et en 2008
- 10 Listes des Membres du Bureau de la CCFEE
- 10 La Présidence et le Secrétariat

12 Les Travaux de la CCFEE en 2007 et en 2008

- 12 Le Colloque des 10 ans de la CCFEE
- 13 Le programme de travail « Jeunes peu qualifiés »
- 14 Etat des lieux de la formation professionnelle à Bruxelles
- 14 L'Alternance
- 16 Mission « Europe » de la CCFEE
- 20 Agrément des OISP
- 21 Contrat pour l'économie et l'emploi
- 23 Les Fonds sectoriels
- 24 Le Service francophone des Métiers et des Qualifications
- 24 L'Enseignement en Région de Bruxelles-Capitale
- 26 Statistiques Enseignement Formation Emploi
- 27 Transition Education-Formation-Emploi pour les jeunes

28 Les Groupes de travail de la CCFEE

- 28 Les Groupes de travail (GT) ponctuels
- 29 Le groupe de travail Europe de la CCFEE

30 Collaborations et relations avec les autres acteurs

32 Diffusion et communication

34 Développements & perspectives de travail

36 Annexes

- 36 Tableau des Avis rendus durant la période 2007-2008
- 37 Tableaux des Documents de travail 2007 et 2008



INTRODUCTION

Ce rapport d'activité porte sur deux années de travail de la Commission consultative Formation Emploi Enseignement en Région de Bruxelles-Capitale: 2007 et 2008. Elles ont constitué des moments charnières dans l'évolution de la Commission.

Le 21 mars 2007, la CCFEE a en effet organisé un Colloque à l'occasion de ses dix ans d'existence qui lui a permis de dresser le bilan de son action et de tracer des perspectives pour son action ultérieure. Du « Bilan des dix ans » produit pour l'occasion, un « fil rouge » ressortait clairement: « des préoccupations permanentes traversent les réalisations de la Commission depuis ses débuts et fondent, d'une certaine manière, la philosophie générale à la base de ses travaux: le souci du public, la volonté très marquée, tout en revendiquant son indépendance, de contribuer au devenir bruxellois en apportant son expertise en matière de formation, d'emploi et d'enseignement et enfin, le souci de l'objectivité, de l'efficacité et de la qualité que seule une vraie culture de l'évaluation peut réellement nourrir ».

En toute cohérence avec cette manière d'approcher les enjeux de la formation, de l'emploi et de l'enseignement, et tout particulièrement les questions que pose l'articulation de ces trois champs, les perspectives de travail mises en débat lors du Colloque se sont centrées sur un public particulier: celui des jeunes peu qualifiés. C'est sur la base de ces premières réflexions qu'a été construit le programme de travail 2008-2009 de la CCFEE. Il porte sur la formation et l'emploi des jeunes sortis sans diplôme de l'enseignement secondaire que les Enquêtes forces de travail estiment à un peu moins de 29% chez les 20-24 ans résidant en Région bruxelloise.

2007 a également été marquée par le renouvellement complet des Membres de la CCFEE sur la base d'un nouveau Règlement d'ordre intérieur, ainsi que par un changement de Présidence et de responsable de la coordination du Secrétariat.

Les rapports d'activité précédents de la CCFEE avaient consacré des chapitres distincts aux activités du Bureau permanent de l'Alternance et à l'action de l'Agent relais FSE. La CCFEE a opté cette année pour une présentation plus intégrée de ces deux types de travaux, reflétant ainsi la volonté de renforcer les liens entre les actions menées en son sein. A l'approche de la Présidence belge et vu la transversalité de la dimension européenne dans les réflexions de la Commission, ce rapport a toutefois spécifiquement développé celle-ci plus largement, et mis en évidence le Groupe de travail Europe.

Ce rapport d'activités, réalisé par l'équipe du Secrétariat de la CCFEE, rend compte d'une importante production de recommandations et d'analyses. Ces productions sont mises à la disposition de l'ensemble des acteurs de la formation, de l'emploi et de l'enseignement en Région bruxelloise, et particulièrement de ses responsables ministériels. La CCFEE constitue un organe unique de dialogue entre les mondes de la formation, en ce compris l'enseignement, et du travail. C'est cette spécificité qui lui permet de contribuer à l'amélioration du pilotage de politiques publiques répondant aux nombreux défis que Bruxelles a à relever, particulièrement au sein de sa jeunesse. Ces défis sont d'autant plus aigus dans la période de crise qui s'est ouverte depuis quelques mois, ainsi que dans le contexte d'un réel « boom » démographique en Région de Bruxelles-Capitale.

BRÈVE PRÉSENTATION DE LA CCFEE

Les missions de la Commission

La Commission consultative Formation – Emploi – Enseignement (CCFEE) est une commission d'avis qui vise, par la concertation et l'expertise, à améliorer l'articulation et les synergies entre les politiques de formation, d'emploi et d'enseignement en Région bruxelloise. Instituée par le décret du 17 mars 1994 portant création de Bruxelles Formation, la CCFEE a vu ses missions et modalités de fonctionnement définies par arrêté en mars 1997¹. Installée à Bruxelles Formation, elle a été reconnue de facto² dans ses missions comme organe consultatif commun par la Cocof, la Région de Bruxelles-Capitale et la Communauté française Wallonie-Bruxelles.

La CCFEE rend des avis soit d'initiative, soit à la demande des Ministres compétents, ainsi que de Bruxelles Formation ou d'Actiris, dans les domaines suivants:

- les politiques d'emploi, de formation et d'enseignement, en particulier quand ces politiques supposent une adéquation et une articulation étroites, principalement dans le cadre de l'insertion socioprofessionnelle ainsi que du développement de l'Alternance ;
- les programmes et projets financés par le Fonds social européen, et plus largement dans le cadre de l'action des Fonds structurels.

L'avis de la CCFEE est requis par des textes particuliers pour ce qui concerne:

- les demandes et les renouvellements d'agrèments des organismes d'insertion socioprofessionnelle ;
- les décrets, arrêtés et cahiers des charges relatifs aux conventions conclues entre les Organismes d'insertion socioprofessionnelle et Bruxelles Formation ;
- les propositions de programmes d'insertion socioprofessionnelles ainsi que les cahiers de charges pour les actions de concertation et de coordination locales dans le cadre des conventions de partenariat conclues par Actiris ;

- les programmes de partenariat impliquant des organismes de formation et d'insertion socioprofessionnelle dans le cadre de la gestion mixte du marché de l'emploi.

Le Bureau Permanent de l'Alternance (BPA) a été institué au sein de la CCFEE sur la base d'un Accord de coopération spécifique en 1999. Le BPA est chargé de rendre des avis à la Ministre de la formation professionnelle sur les agrèments des actions de formation en alternance et d'en élaborer le cahier des charges.

Pour alimenter et prolonger son travail de concertation, la CCFEE développe une expertise en matière d'emploi, de formation et d'enseignement, via la réalisation d'études, l'organisation de séminaires, etc. Elle diffuse enfin cette expertise ainsi que des informations utiles aux acteurs, particulièrement en ce qui concerne les programmes et projets européens.

Dans les évolutions intervenues sur la période³, notons que la Conférence interministérielle sur l'Alphabétisation des adultes a prévu en 2008 qu'une plateforme territoriale de l'Alphabétisation sera mise en place à Bruxelles, à l'instar des plateformes lancées en Wallonie, en s'appuyant sur la Commission consultative Emploi – Formation – Enseignement⁴.

Par ailleurs, le Conseil zonal de l'Alternance a demandé à la CCFEE d'héberger son Secrétariat afin que la personne qui le prendra en charge puisse contribuer aux travaux menés par la CCFEE sur le développement global de l'Alternance en Région bruxelloise.



La composition de la Commission

La CCFEE est composée de 27 Membres représentant les travailleurs, les employeurs, les réseaux d'enseignement⁵, Bruxelles Formation, ACTIRIS, les Organismes d'Insertion Socioprofessionnelle, l'Espace Formation PME et le Service Formation PME, l'Alphabétisation, l'Action sociale (à travers les CPAS), l'Administration de la Commission communautaire française ainsi que les Ministres de la Formation professionnelle, de l'Enseignement et de l'Emploi.

Depuis décembre 2007, année de la mise en oeuvre du nouveau Règlement d'ordre intérieur de la CCFEE, 27

suppléants ont également été adjoints à ces 27 Membres effectifs.

Les séances mensuelles de la CCFEE s'ouvrent systématiquement à un certain nombre d'invités permanents et/ou ponctuels.

Pour au moins quatre de ses dix réunions annuelles, la CCFEE tient séance commune avec le Bureau Permanent de l'Alternance. (voir infra l'Alternance, page 14)

Un nouveau règlement d'ordre intérieur

Le 12 juillet 2007, le Collège a adopté le nouveau règlement d'ordre intérieur proposé par la Commission. Il porte notamment sur :

- La limitation de la durée des mandats des membres de la Commission à 4 ans ;
- L'introduction de Membres suppléants ;
- Les modalités de vote et de délibération de la Commission ;
- La définition du rôle du Bureau et sa composition.

Le Bureau, dont « la composition reflète celle de la Commission », a pour mission :

- D'assurer la cohérence entre les décisions prises au sein de la Commission et du BPA, ainsi que leur mise en oeuvre ;
- De vérifier le suivi des avis demandés par les Ministres compétents ;
- De fixer les ordres du jour de la Commission et du BPA ;
- D'évaluer et de superviser le travail du Secrétaire de la Commission et des chargés de Mission de la CCFEE et du BPA ;

- De définir les besoins en ressources humaines du personnel affecté à la Commission ;
- De définir les besoins budgétaires nécessaires à l'exécution des missions de la Commission.

¹ Pour plus d'informations, consultez les textes légaux, publiés sur le site de la CCFEE: http://www.ccfée.be/index.php?textes_legaux

² Par un Accord de coopération, signé par les Ministres concernés en 1997, mais qui n'a pas fait l'objet d'un vote devant les différentes assemblées parlementaires. Voir: <http://www.ccfée.be/download.php?3f0cafc0f2ba1eaa98a0e85394bbed7>

³ Précisons qu'en 2009, d'autres changements réglementaires concernant la CCFEE, relatifs à l'instance de pilotage de l'offre d'enseignement qualifiant (dit « Bassins scolaires »), ainsi qu'à l'organisation de formations d'enseignement supérieur en Promotion sociale de Bruxelles, sont intervenus, mais sortent de la période envisagée dans ce Rapport d'activités 2007 & 2008.

⁴ Voir l'Avis 86, adopté le 23 juin 2009, portant sur les objectifs et les conditions de mise en oeuvre d'une Plate-forme territoriale de l'Alphabétisation à Bruxelles. <http://www.ccfée.be/download.php?7a3420bc3869d554253b5b257c2cc0ca2>

⁵ Parmi les 6 membres représentant les réseaux d'enseignement figurent au moins: un représentant de l'enseignement technique; un représentant de l'enseignement professionnel; un représentant de l'enseignement en alternance; ainsi qu'un représentant de l'enseignement de promotion sociale.

Listes des Membres de la CCFEE en 2007 et en 2008

En 2007, la CCFEE était composée des personnes suivantes:

Représentants des organisations représentatives des travailleurs:

Monsieur Éric BUYSENS (*FGTB*)
Monsieur Daniel FASTENAKEL (*CSC*)
Madame Françoise WIMLOT (*CGSLB*)

Représentants des organisations représentatives des employeurs - BECI:

Madame Gisèle LAMBORAY (*Agoria Brabant*)
Monsieur Yves GAUTHY (*Union des Entreprises de Bruxelles*)

Représentants des trois réseaux d'enseignement:

Monsieur Jean-Luc ECKELMANS (*Enseignement de Promotion sociale de la Communauté française*)
Monsieur Roberto GALLUCCIO (*CPEONS*)
Monsieur Philippe LEFÈVRE (*Enseignement technique et professionnel de la Communauté française*)
Monsieur David LEMAIRE (*ETP SEGEC*)
Monsieur Alain LETIER (*CEFA*)

Représentants de la formation permanente des classes moyennes:

Monsieur Brahim KHEMISSI
Monsieur Georges DUBOIS

Membres francophones de la Direction générale de l'ORBEm (devenu Actiris):

Monsieur Eddy COURTHÉOUX
Madame Nathalie DESCHEEMAER

Représentante de la Direction de Bruxelles Formation:

Madame Laurence RAYANE

Membres choisis sur base de leur notoriété dans les milieux de l'éducation permanente, de l'aide sociale et des associations agréées de formation continuée:

Madame Suzanne BEER (*FEBISP*)
Monsieur Bernard GOFFINET (*CF 2000*)
Monsieur Jean-Philippe MARTIN (*ML DE SAINT-GILLES*)
Madame Catherine STERCQ (*Collectif ALPHA*)

Représentante de l'Administration de la Commission communautaire française

Madame Agnès DE GOUY

Représentant du Membre du Collège ayant la Reconversion et le Recyclage professionnel dans ses attributions:

Monsieur Jean-Pierre LANDRAIN

Représentante de la Ministre en charge de l'Enseignement obligatoire et de l'Enseignement de Promotion Sociale:

Madame Myriam SCHAUWERS

Représentant du Ministre en charge de l'Emploi

Monsieur Antoine de BORMAN



En 2008, la CCFÉE était composée des personnes suivantes (Effectifs – Suppléants):

Représentants des organisations représentatives des travailleurs:

Monsieur Éric BUYSENS – Monsieur Philippe VAN MUYLDER (*FGTB*)
 Monsieur Daniel FASTENAKEL – Madame Myriam GERARD (*CSC*)
 Madame Yasmina TOUILI – Madame Françoise WIMLOT (*CGSLB*)

Représentants des organisations représentatives des employeurs:

Monsieur Pierre THONON (*UEB*) – Madame Corinne HESPEL (*FORTIS*)
 Madame Gisèle LAMBORAY (*Agoria Brabant*) – Monsieur Arnaud LE GRELLE (*FEDERGON*)
 Madame Françoise NYSENS (*Conf. Const. BHV*) – Monsieur Frédéric SIMON (*BECI*)

Représentants des trois réseaux d'enseignement:

Monsieur Jean-Luc ECKELMANS – Monsieur Yves ANDRE (*Communauté française*)
 Monsieur Bernard ANDRIES – Monsieur Geza KARSAY (*CF*)
 Madame Clémentine BUGGENHOUT – Madame Daisy TAVERNIERS (*CPEONS*)
 Madame Dominique CLIQUART – Madame Anne JONGEN (*CPEONS*)
 Madame Bénédicte BURTON – Monsieur David LEMAIRE (*FELSI*)
 Monsieur Baudouin DUELZ – Monsieur Jean-Pol TIMMERMANS (*SEGEC*)

Représentants de la formation permanente des classes moyennes:

Madame Claudine CORNET – Madame Jacqueline SOTTIAUX (*FPME*)
 Monsieur Georges DUBOIS – Monsieur Jean-Pierre CLEENEWERCK (*FPME*)

Membres francophones de la Direction générale d'Actiris:

Monsieur Eddy COURTHÉOUX – Monsieur Jean – Paul MAHOUX
 Madame Nathalie DESCHEEMAEKER – Madame Cristina AMBOLDI

Représentantes de la Direction de Bruxelles Formation:

Madame Laurence RAYANE – Madame Marie-Claude DONY
 Madame Corinne SPRINGAEL – Madame Isabelle SIRDEY

Membres choisis sur base de leur notoriété dans les milieux de l'éducation permanente, de l'aide sociale et des associations agréées de formation continuée:

Madame Anne-Chantal DENIS – Madame Magali JOSEPH (*LIRE – ET – ÉCRIRE*)
 Monsieur Pierre DEVLEESHOUWER (*FLJ*) – Madame Jacqueline BAILLY (*PROFORAL*)
 Monsieur Georges BERNAERTS (*ARPAIJE*) – Monsieur Bernard GOFFINET (*CF2000*)
 Monsieur Pierre-Alain GERBEAUX – Monsieur Gabriel MAISSIN (*FEBISP*)
 Monsieur Jean-Philippe MARTIN (*ML ST-GILLES*) – Madame Martine DEVOS (*COBEFF*)
 Monsieur Vincent LIBERT – Madame Bernadette CAMBRON (*CPAS*)

Représente du Ministre en charge de l'Enseignement obligatoire:

Monsieur Philippe LEFÈVRE

Représentantes de l'Administration de la Commission communautaire française:

Madame Agnès DE GOUY – Madame Lucie DEFFERNEZ

Représentant du Membre du Collège ayant la Reconversion et le Recyclage professionnel dans ses attributions:

Monsieur Jean-Pierre LANDRAIN – Monsieur Robert MANCHON

Représentante de la Ministre en charge de l'Enseignement obligatoire et de l'Enseignement de Promotion Sociale:

Madame Myriam SCHAUWERS

Représentant du Ministre en charge de l'Emploi:

Monsieur Yves BASTAERTS

Listes des Membres du Bureau de la CCFEE

En 2007, le Bureau de la CCFEE était composé des Membres suivants:

Eric Struyf, Président
Suzanne Beer, Febisp
Françoise Nyssen, Confédération de la Construction de BHV
Monsieur Daniel Fastenakel, CSC
Monsieur Roberto Galluccio, Cpeons
Monsieur Michel Peffer, BRUXELLES FORMATION

Suite à la mise en oeuvre du nouveau Règlement d'ordre intérieur en décembre 2007, le Bureau de la CCFEE a vu sa composition modifiée. Pour deux ans, il est composé des personnes suivantes:

Anne-Françoise THEUNISSEN, *Présidente*
Laurence RAYANE, *BRUXELLES FORMATION*
Françoise NYSENS, *Confédération de la Construction de BHV*
Marie-Jo SANCHEZ, *Conseil zonal de l'alternance*
Eric BUYSENS, *FGTB*
Baudouin DUELZ, *SEGEC*
Pierre-Alain GERBEAUX, *Febisp*
Jean-Paul MAHOUX, *ACTIRIS*



La Présidence et le Secrétariat

La Présidente de la CCFEE: Anne-Françoise THEUNISSEN

Elle a remplacé à partir de septembre 2007. M. Eric STRUYF, Président de la CCFEE depuis le 25 mars 1997.

L'équipe du Secrétariat:

Secrétaire de la CCFEE:

Donat CARLIER
02/371.74.34 – 0473/75.32.58
d.carlier@ccfee.be

Assistante administrative:

Fayza BEN BAGHDAD
02/371.74.32
secretariat@ccfee.be

Chargée de mission & Secrétaire du BPA:

Isabelle ALLINCKX
02/371.74.30
iallinckx@ccfee.be

Chargée de mission Europe:

Catherine GELEYN
02/371.74.31
c.geleyn@ccfee.be

Chargée de mission Transition des Jeunes:

Véronique DEGRAEF
02/371.34.36
v.degraef@bruxellesformation.be

Les Travaux de la CCFEE en 2007 et en 2008

Le Colloque des 10 ans de la CCFEE

Pour son dixième anniversaire, la CCFEE a organisé en mars 2007 au Parlement bruxellois un Colloque qui a réuni l'ensemble de ses Membres et de ses partenaires privilégiés. Cette journée s'est appuyée sur des documents préparatoires, dont un Bilan des 10 ans de travaux de la Commission Consultative, qui a retracé son histoire mais également analysé de manière systématique et transversale l'évolution des thèmes abordés par la CCFEE ainsi que des approches qu'elle a développées.

A côté de ce bilan, deux experts invités, M. Christian Vandermotten (ULB) et M. Baudouin Duelz (CEF) ont mis en perspective les enjeux bruxellois. Le premier a dégagé les évolutions bruxelloises en matière d'économie, de démographie, d'emploi et de formation à travers l'analyse des ségrégations sociales et spatiales à Bruxelles. Le second a fait le point sur l'enseignement en Communauté française et à Bruxelles dans le prolongement de ces deux interventions. Les participants ont pu débattre d'un projet de recommandation intitulé « La qualification et l'emploi des jeunes, une priorité majeure en Région de Bruxelles-Capitale ».

Ce colloque anniversaire a donné lieu à deux publications:

- Les actes de la journée : « Les 10 ans de la CCFEE - Bilan et Priorités à venir, Compte-rendu du Colloque du 21 mars 2007 »⁶.
- L'édition de l'intervention revue et augmentée de Christian Vandermotten: « Evolution socio-économique, reproduction sociale et formation à Bruxelles, IGEAT - CCFEE, Bruxelles, février 2008, 32 pages »⁷ (500 exemplaires).



Le programme de travail « Jeunes peu qualifiés »

Afin de structurer ses réflexions, la CCFEE s'est donnée pour les années 2008 et 2009 un cadre et une méthode de travail à travers son programme « Jeunes » qui sera clôturé en 2010. Ce programme pluriannuel porte sur la transition des jeunes Bruxellois peu qualifiés de la formation (en ce compris dans l'enseignement, particulièrement qualifiant) à l'insertion dans l'emploi. Il vise à répondre à la question suivante: Quels dispositifs développer pour les jeunes de 18 à 25 ans sortis de l'école sans diplôme, qui ne sont pas en formation et sont sans emploi en RBC?

Dans la ligne de la thématique « Jeunes » développée lors des travaux du Colloque des dix ans, il s'agit, en se donnant un axe thématique central, de capitaliser les analyses et recommandations sur cette thématique et de continuer à améliorer la visibilité des apports spécifiques

de la CCFEE. Un axe central n'exclut évidemment pas les dossiers relevant d'autres thématiques ; a contrario un tel axe permet, quand cela s'avère possible et utile, de retirer des éléments d'analyse d'une diversité de travaux afin de nourrir cette « colonne vertébrale » que constitue la problématique Jeunes jusqu'en 2010. C'est ce que démontre les dix thématiques principales autour desquelles les travaux 2007 et 2008 de la CCFEE ont été regroupés. Elles ne concernent, loin s'en faut évidemment pas que les Jeunes mais ont souvent permis d'alimenter la réflexion de la CCFEE autour de cette problématique.

Les dix thématiques reprises dans les paragraphes qui suivent décrivent l'essentiel des travaux de la CCFEE liés à la production d'avis ou d'autres types de documents.

⁶ Voir: <http://www.ccfée.be/download.php?93a9520a6bdd13032884c1d5bcd0e72>

⁷ Voir: <http://www.ccfée.be/download.php?680821ece5fd5cfef797512a6b6d331b>

Etat des lieux de la formation professionnelle à Bruxelles

En décembre 2007, la CCFEE a publié « L'État des lieux de la formation professionnelle à Bruxelles 2005-2006 »⁸. Cette étude, la troisième du genre, reprend les données disponibles sur ce qu'ont réalisé les cinq opérateurs suivants: l'Enseignement de promotion sociale, Bruxelles Formation, l'Espace Formation PME (EFPME), les Organismes d'insertion socioprofessionnelle (OISP), ainsi que les Centres d'éducation et de formation en alternance (CEFA). Amorcés en 2006, les travaux qui ont permis d'aboutir à ce troisième état des lieux du « réalisé » en matière de formation professionnelle ont été bouclés en novembre 2007. Cet Etat des lieux constitue le seul outil de description transversale et cohérente de l'action de ces cinq opérateurs sur Bruxelles. L'un des intérêts de l'exercice réside dans l'actualisation des données récoltées et leur comparaison avec les « photographies » précédentes: 1992-1993 et 1999-2000.

L'Avis 75 adopté le 18 mars 2008⁹ en tire les principaux enseignements en termes de tendances, ainsi que des pistes de travail et d'action, tout en formulant prudemment ses analyses, comme y invitent les considérations méthodologiques qui jalonnent l'étude et les conclusions nuancées rédigées par les experts¹⁰ qui ont accompagné l'étude. On y constate, pour l'essentiel une hausse globale, mais contrastée selon les publics, du volume de personnes formées. Plus particulièrement, l'Avis pointe notamment:

- Une « augmentation marquée » du nombre, et également de la proportion, des demandeurs d'emploi ;
- Une « tendance très nette » à « ce qu'on pourrait appeler un vieillissement de la population, la part des personnes ayant plus de 25 ans et même plus de 45 ans connaissant une augmentation marquée presque partout », sauf à Bruxelles formation en termes absolus du moins ;

- Ainsi qu'un renforcement significatif de la féminisation des dispositifs de formation professionnelle francophones en Région de Bruxelles-Capitale (RBC)

En termes de recommandations, la CCFEE a notamment souligné la nécessité de continuer à augmenter le volume de formation ; de rencontrer et objectiver la question des 18-25 ans ; d'élever le niveau de formation initiale ; de mieux répondre aux besoins des « primo-arrivants » ; de poursuivre la lutte contre les discriminations de genre et de compléter l'analyse de l'offre notamment par celle des besoins sur le marché du travail, etc.

Un avis méthodologique a également fait l'objet de travaux préparatoires et de différentes moutures de projets d'avis qui devraient déboucher en 2009 sur une proposition à formuler aux responsables politiques afin de rendre récurrentes des analyses de l'offre et des besoins dans l'ensemble de leurs dimensions nécessaires au pilotage de la formation professionnelle francophone en Région de Bruxelles-Capitale.

L'Alternance¹¹

Depuis 2006, à la suite de l'avis n° 65¹² rendu dans le cadre de l'étude sur le dispositif bruxellois de primes de transition professionnelle dédiées à l'alternance, il a été décidé que le Bureau permanent de l'alternance allait prendre la forme d'un groupe de travail « permanent » dont les réunions seraient intégrées à celles de la CCFE à raison de minimum 4 sessions par an. Quatre réunions de ce type se sont tenues en 2007, (janvier, juin, octobre et novembre) et six en 2008, en raison d'une actualité plus chargée notamment liée aux travaux sur le pilotage de l'alternance (mars, avril, mai, juin, septembre et novembre).

En dehors de la préparation des séances et des procès verbaux des réunions, différents volets d'actions ont été menés par le Secrétariat au bénéfice de l'Alternance, durant cette période:

- Etudes et recherche
- Production d'avis
- Vérification et suivi des primes de transition professionnelle

A. RAPPORTS, ÉTUDES ET RECHERCHES

La période 2007 - 2008 est marquée par la volonté de mieux « connaître » et mieux « comprendre » l'Alternance en Région de Bruxelles-Capitale pour dégager des pistes de développement /redéploiement de cette filière qui, contrairement aux deux autres Régions décolle peu à Bruxelles.

Dans cette perspective, des travaux de nature différentes ont été réalisés ou initiés:

- Un état des lieux de l'alternance en RBC: inventaire complet quantitatif et qualitatif de l'alternance et de ses acteurs en RBC (CEFA) et Classes moyennes /EFPME / SFPME.
- Des animations de groupe pour dégager les vécus d'acteurs au plus proche des pratiques et des jeunes: 3 groupes d'analyse ont été mis en place, chacun traitant l'analyse d'une problématique précise: la formation en Centre ; la formation sur le lieu du travail ; l'organisation de la formation en alternance.
- Le lancement d'une recherche qualitative auprès d'une trentaine de jeunes issus des deux systèmes d'alternance: CEFA et EFPME /SFPME.

B. RESTRUCTURATION ET SIMPLIFICATION DU PILOTAGE DE L'ALTERNANCE

Initié en 2006 par les Autorités Régionales Wallonnes et la Communauté Française, ce dossier - qui vise à relancer et à revaloriser la formation en alternance en mettant sur pied une structure de pilotage commune aux CEFA et à l'IFAPME/SFPME et un nouveau système de primes - avait donné lieu à un premier avis de la CCFEE¹³ qui soulignait la nécessité de prendre en compte les spécificités bruxelloise, de préserver les particularités de chaque opérateur et de renforcer le dialogue économique et social entre les deux régions. La conception même d'une future institution entièrement dédiée à l'alternance y était à divers titre interrogée.

En juin 2008 la CCFEE est à nouveau consultée, suite aux amendements apportés aux textes de base et traduits en un projet d'accord de coopération-cadre entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française. L'accord porte création de la nouvelle structure de pilotage commune à l'enseignement et à la formation des Petites et Moyennes Entreprises et prévoit également un statut unique pour les jeunes de ces filières.

Un groupe de travail est mis sur pied dès juin 2008 pour préparer une proposition d'avis. Adopté le 4 juillet 2008, l'avis 78¹⁴ attire l'attention sur cinq points: la qualification du jeune, l'égalité de traitement effective pour tous les acteurs ; le pilotage commun au bénéfice du pédagogique et le statut de l'apprenant.

Le Bureau permanent de l'Alternance, installé au sein de la CCFEE, a poursuivi ses travaux sur le pilotage de l'Alternance ce qui a débouché sur l'Avis 78 (adopté le 4 juillet 2008). Il porte sur le Projet d'Accord de coopération-cadre entre la Communauté française, la Région wallonne et la Cocof visant notamment à créer l'Office francophone de la formation en alternance et un statut unique pour les jeunes des CEFA et des formations des petites et moyennes entreprises (IFAPME et SFPME/EFPME).

C. SUIVI ET VÉRIFICATION DES DEMANDES DE PRIME ALTERNANCE CPE II

Le secrétariat a opéré le suivi de 16 dossiers en 2007 et 16 dossiers en 2008 de demande de prime de transition professionnelle (CPEII), toutes au bénéfice de jeunes issus des CEFA. Parmi les secteurs concernés: Travaux de bureau, coiffure, Horeca, Vente/commerce, Construction et Horticulture, Carrosserie.

L'Avis 84 relatif aux nouvelles demandes d'agrément pour des filières de formation en alternance organisées par les CEFA bruxellois a également été adopté en mai 2009, suite à l'instruction du dossier par le BPA.

⁸ L'État des lieux de la formation professionnelle à Bruxelles 2005-2006, CCFEE, Bruxelles, décembre 2007, 204 pages. Voir: <http://www.ccfée.be/download.php?cd3a04e94dff1e590ada8c05f91013b8>

⁹ Voir: <http://www.ccfée.be/download.php?bd6cbe1771ee7fdc6efd0f9d33c4fd0e>

¹⁰ Claire de Brier (ICHEC) et Valter Cortese (ULB).

¹¹ Voir: <http://www.ccfée.be/index.php?bureau>

¹² Voir les avis Alternance sur le site de la CCFEE: http://www.ccfée.be/index.php?avis_alternance

¹³ Voir avis n°70 du 28 novembre 2006: http://www.ccfée.be/index.php?avis_alternance

¹⁴ Voir les avis Alternance sur le site de la CCFEE: http://www.ccfée.be/index.php?avis_alternance

Mission « Europe » de la CCFEE¹⁵

2007 aura été une année particulière pour la Mission Europe puisque c'est l'année qui démarre la nouvelle période de programmation européenne 2007-2013, sur fond d'élargissement de l'Union européenne à 27 Etats membres et d'adoption d'un nouveau cadre administratif et financier pour les Fonds structurels adapté à cet élargissement.

Plus près de nous et parmi d'autres changements dans la nouvelle programmation de la Troïka belge francophone, la fonction spécifique d'agent-relais du FSE n'a pas été renouvelée pour la nouvelle période. Si les agents relais précédemment installés dans chaque CSEF en Région wallonne et à la CCFEE pour Bruxelles ne sont plus cofinancés par le FSE au delà de 2006 ; à Bruxelles, toutefois, la mission est maintenue par Bruxelles Formation vu l'intérêt de poursuivre une action de valorisation des programmes européens auprès des acteurs bruxellois. Si la fonction subsiste et reste ancrée à la CCFEE, son contenu a cependant été redéfini au cours de 2007. Ainsi la nouvelle « Mission Europe » est recentrée sur l'information, la communication, la valorisation et le développement des programmes européens en Région bruxelloise -avec un focus sur le FSE- dans le but de stimuler l'intérêt pour les thématiques européennes auprès des opérateurs bénéficiaires effectifs ou potentiels des actions du FSE et ce, en liaison avec les organes compétents.

4 niveaux d'action sont profilés pour mener cette mission redéfinie:

- 1.** Assurer le relais et le soutien aux opérateurs bruxellois.
- 2.** Promouvoir la visibilité et l'articulation des programmes (Objectif Compétitivité, Education-Formation tout au long de la vie, Urbact...) et des fonds européens (FSE, FEDER...).
- 3.** Alimenter et représenter la CCFEE en interaction avec les organes en charge des programmes européens (Agences FSE et AEF-Europe, Direction des relations internationales de la CF, Centres de coordination et de Gestion, Cellule FEDER...).
- 4.** Proposer des avis ou contributions lorsque l'actualité des processus européens permet de faire valoir des priorités pour Bruxelles (nouvelle programmation 2007-2013, système de crédits d'apprentissage ECVET, Rapports conjoints bisannuels Education-formation tout au long de la vie, Livres verts européens...).

A. DEUX PUBLICATIONS RELATIVES À LA PROGRAMMATION 2007-2013

Vu la période de démarrage de la nouvelle programmation européenne 2007-2013, la CCFEE a rédigé et produit une double publication, à vocation informative, à propos de l'intervention des Fonds structurels européens en Région bruxelloise:

- **Emploi, formation et cohésion sociale:** l'intervention des Fonds structurels européens en Région de Bruxelles-Capitale pour 2007-2013, 124 pages, octobre 2007 (500 exemplaires)¹⁵

Cette publication de référence reprend une approche des Fonds structurels FSE et FEDER en 3 niveaux : l'Union européenne, la Troïka belge francophone et le niveau bruxellois. Elle a été diffusée auprès des acteurs bruxellois des politiques de l'emploi, de la formation et de l'intégration sociale souhaitant s'informer de l'impact que les changements dans la nouvelle programmation européenne auront sur Bruxelles.

- **Guide pratique des programmes européens à l'usage des porteurs de projets** bruxellois, période 2007-2013, 24 pages, novembre 2007 (>1000 exemplaires)¹⁷

Complémentaire à la brochure de référence qui précède, le guide est un outil pratique qui a été distribué aux opérateurs bruxellois afin de leur permettre d'accéder facilement à l'essentiel des changements apportés dans la programmation 2007-2013 ainsi qu'à des informations concrètes pour la meilleure utilisation possible des programmes européens en Région bruxelloise.

B. POURSUITE DE LA PRÉPARATION DU VOLET COCOF DE LA PROGRAMMATION FSE 2007-2013

Une information plus directe auprès des opérateurs bruxellois de la formation professionnelle a pu être dispensée par la CCFEE via les Concertations zonales organisées par les Missions locales (juin et juillet 2007).

Le canevas des séances d'information comportait les présentations et explications:

- De la nouvelle période de programmation du FSE
- Du Programme opérationnel Compétitivité du FSE pour la Troïka Wallonie-Bruxelles/COCOF
- Des priorités bruxelloises du Programme de formation professionnelle dans le champ des compétences de la COCOF
- Des candidatures à introduire pour répondre à l'appel à projets lancé le 1er juin 2007 par la Ministre Françoise Dupuis
- Une brève présentation du Programme de revitalisation urbaine du FEDER de la RBC
- Questions-réponses

C. CONTRIBUTION AU SÉMINAIRE EDUCATION-FORMATION 2010 DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

A l'initiative de la Direction des Relations internationales de la Communauté française W-B, un séminaire européen intitulé « Education et formation 2010. Qualité et innovations. Enjeux et implications. » a été organisé au Palais des Congrès de Liège les 30 septembre et 1er octobre 2008.

Le séminaire sur la thématique de l'implication du Processus Education-formation 2010, dit de Lisbonne, sur la société de la connaissance comprenait

- Une présentation du Processus par un représentant de la Commission européenne
- Une table ronde sur le Processus en Belgique francophone ciblant le contexte, les benchmarks et les clusters présentés par des intervenants en CF
- Des ateliers sur les référentiels, la validation, l'orientation et le développement de la qualité faisant intervenir des experts européens
- Présentation des compte rendus des Ateliers (2è jour)
- Communications des Ministres compétents en matière d'Education et de Formation.

La CCFEE a activement participé aux réunions préparatoires à ce séminaire qui se sont déroulées à la Communauté française (à partir de l'automne 2007) et contribué directement au séminaire en assurant le rôle de rapporteur de l'Atelier 3 intitulé « Une orientation pour lutter contre les exclusions: la recherche d'un équilibre entre la satisfaction des besoins personnels et professionnels ».

Tant le PPT de l'Atelier 3 que le compte rendu global du séminaire sont disponibles sur le site de la CCFEE et sur celui de la CFWB/DRI.

¹⁵ Voir: les pages Europe de la CCFEE: http://www.ccfée.be/index.php?europe_infos

¹⁶ Voir: <http://www.ccfée.be/download.php?dfa800dc0def7893e6cad19f8f1ebb3e>

¹⁷ Voir: <http://www.ccfée.be/download.php?aecb43ec0059b0c251238004f49db60a>

D. CONTRIBUTION AU RAPPORT CONJOINT 2008 DU PROGRAMME EDUCATION-FORMATION 2010¹⁸

La CCFEE est habituellement en charge de la partie bruxelloise/COCOF des rapports européens conjoints sur la mise en œuvre du processus européen Education-Formation 2010 portant sur les politiques d'éducation et de formation en Belgique francophone. Lequel rapport final est élaboré par la Direction des Relations Internationales de la CF sur base et en concertation avec les différents représentants des secteurs de l'enseignement et de la formation professionnelle qui contribuent à ces travaux et ce, dans le cadre défini par les notes d'orientation de la Commission européenne. Le rapport conjoint belge francophone est ensuite transmis à la Commission européenne qui réunit les rapports des 27 Etats membres pour les fondre dans un document commun.

Il est d'autant plus utile de contribuer, notamment au niveau bruxellois, au rapport conjoint en y relayant les acquis mais aussi les défis restant à relever, qu'une fois celui-ci établi, il constitue le programme de travail, au niveau du programme Education et formation 2010 et pour les 2 années à venir.

Pour la période examinée, la CCFEE a réalisé -en 2007- le rapport conjoint 2008 portant sur les développements majeurs ou novateurs en matière d'éducation et formation à Bruxelles au cours des années 2006 & 2007. Cette contribution bruxelloise a ainsi mis principalement l'accent sur l'offre de formation en lien avec le projet de formation des personnes mobilisées par le plan d'accompagnement des chômeurs ; la redéfinition du concept de Carrefour Formation-emploi-enseignement comme centre d'accueil, de ressources et de conseil pour les demandeurs d'emploi, les travailleurs et les entreprises en Région bruxelloise ; le développement des mesures d'accompagnement pédagogique des stagiaires en entreprise par la formation professionnelle individuelle, d'une part et par l'assimilation des stages en fin de formation à une période de formation, d'autre part ; au plan langues particulièrement utile à Bruxelles, tel l'apprentissage des langues orientées métiers, et les échanges linguistiques avec le VDAB ; le développement des 5 Centres de référence professionnelle prévus initialement par le Pacte social pour l'emploi et le C2E et dont 3 sont encore en voie de concrétisation (2007).

E. AVIS 73 RELATIF À ECVET¹⁹

L'avis 73 de la CCFEE concerne ECVET, le système de capitalisation et de transfert de crédits d'apprentissage européens en éducation et formation professionnelles.

Cet avis représente la contribution bruxelloise à la consultation organisée par la Commission européenne concernant ECVET, et fait suite à une demande de la Ministre F.Dupuis adressée à la CCFEE.

Vu la contribution à la consultation détaillée du CEF qui rallie déjà les avis de plusieurs représentants du monde de l'enseignement et de la formation professionnels en Communauté française, d'une part, et les délais extrêmement courts impartis pour la rédaction du présent avis, d'autre part, la CCFEE a jugé plus opportun, plutôt que de répondre systématiquement aux 14 questions de la Commission, de centrer la contribution de la CCFEE sur les spécificités de l'enseignement et de la formation professionnels en Région bruxelloise et, le cas échéant, d'en souligner les liens avec les matières d'emploi.

L'avis émis reprend donc les éléments de réponse ou les questions à mettre en exergue pour Bruxelles, dans la perspective d'un système ECVET qui serait appliqué aux établissements de l'enseignement professionnel et aux organismes de formation professionnel.

F. PARTICIPATION AUX COMITÉS TECHNIQUES D'ÉVALUATION DU FSE

1. Comités techniques d'évaluation du DOCUP FSE Objectif 3, 2000-2006

La CCFEE a participé aux Comités techniques d'évaluation du DOCUP Objectif 3 initiés par l'Agence FSE et qui se sont tenus, notamment, en février et septembre 2008.

Les travaux d'évaluation ont porté sur une vaste enquête rétrospective d'impact du FSE sur les stagiaires demandeurs d'emploi ayant bénéficié d'une formation financée par le FSE; recherche menée conjointement par le GIRSEF & SONECOM.

Au total, 840 enquêtes ont été réalisées par les chercheurs, d'une part, parmi les stagiaires devenus chômeurs indemnisés et, d'autre part, parmi les stagiaires ayant obtenu un CDI 18 mois après la formation.

Au cours des Comités, la CCFEE a veillé à ce que les résultats des enquêtes menées auprès des publics bruxellois et wallon restent identifiables séparément, étant donné l'usage qui pourrait être fait de l'étude ds pratiques de formation dans des contextes de formation et d'emploi différenciés.

Pour info, les résultats de l'enquête longitudinale, fort attendus vu l'intérêt des rapports intermédiaires, devraient être finalisés et présentés par le Girsef-Sonecom à la rentrée académique 2009.

2. Comité technique d'évaluation du PIC EQUAL 2000-2006

La CCFEE a suivi les travaux du Comité technique d'évaluation du PIC EQUAL à l'invitation de l'Agence FSE, dont le Comité de mai 2008 portant sur le bilan final de l'évaluation du Programme d'Initiative communautaire (PIC) Equal en Belgique francophone et germanophone, réalisé par ADE (octobre 2007).

G. PARTICIPATION AUX COMITÉS DE SUIVI DU FSE

1.1 Comités de suivi du PIC EQUAL et de l'Objectif 3 du FSE 2000-2006

La CCFEE a participé aux Comités de suivi du Programme d'initiative communautaire EQUAL et du DOCUP Objectif 3 se rapportant à la période de programmation du FSE 2000-2006, à l'invitation du Cabinet du Gouvernement wallon, Autorité de gestion du FSE, et de l'Agence FSE. Bien que se rapportant à la programmation 2000-2006, les Comités de suivi portant sur le PIC EQUAL –le programme d'expérimentation pour la lutte contre les discriminations associées au marché du travail- et l'Objectif 3 du FSE – le programme pour l'emploi, la formation et l'inclusion sociale- se sont poursuivis en 2007 et 2008.

1 Procédures écrites d'approbation des rapports tenant lieu de Comité de suivi

1// Approbation du rapport 2007 du Docup Objectif 3 (juin 2008).

2// Approbation du rapport 2007 du Programme d'initiative EQUAL (juin 2008).

2 Comité de suivi conjoint du PIC EQUAL et du DOCUP Objectif 3 portant sur l'état d'avancement du programme et de l'évaluation du Docup Objectif 3 ainsi que l'approbation des transferts budgétaires en mesures de l'Objectif 3 (décembre 2008).

2. Comités de suivi du PO Compétitivité du FSE 2007-2013

La CCFEE a également participé aux Comités de suivi du programme opérationnel Compétitivité régionale et emploi du FSE de la programmation 2007-2013 commençante et aussi à l'invitation de Cabinet du Gouvernement wallon, Autorité de gestion du FSE, et de l'Agence FSE.

1 Comité de suivi des Objectifs Convergence et Compétitivité portant sur la présentation et l'adoption des programmes opérationnels FSE Convergence et Compétitivité pour la période 2007-2013, les critères de sélection et le nouveau règlement d'ordre intérieur.

Tous documents ayant été approuvés par la Commission européenne le 17 décembre 2007, sous réserve de l'ajout de l'Agence de stimulation économique dans le Comité de suivi (mai 2007).

2 Comité de suivi du PO Compétitivité portant sur **(1)** l'état d'avancement du programme (belge francophone), des modalités –dont la Task Force- de l'appel à projets, des décisions du Gouvernement au titre d'Autorité de gestion et de l'état des dépenses, le plan de communication, l'évaluation. En divers, présentation du projet Pi² : Mise en réseau des acteurs de l'innovation technologique dans le cadre du PO Compétitivité (décembre 2008).

H. VALORISATION DU RÉSEAU TERRITORIAL ET DES PARTENARIATS EQUAL

Rappelons que le PIC EQUAL financé par le FSE s'est terminé au terme de la période de programmation 2000-2006 mais que la procédure de suivi et de valorisation des «produits phares » EQUAL qui s'y rapporte se prolonge en 2007 & 2008.

Ce sont les rencontres territoriales organisées par l'Agence FSE en collaboration avec les chargés de mission des CSEF wallons et de la CCFEE qui ont permis de relayer aux opérateurs de formation et d'insertion l'expertise des projets EQUAL innovés et expérimentés antérieurement et, éventuellement, de susciter le transfert de ces nouveaux savoir-faire dans les pratiques de lutte contre les discriminations liées à l'emploi à Bruxelles.

Les rencontres des Réseaux territoriaux EQUAL :
-Rencontre des opérateurs inter-réseaux sur la question de la validation des produits EQUAL, (Liège, février 2007).

- Rencontre des opérateurs sur le thème de la sensibilisation des télévisions locales aux activités des PDD EQUAL par Mme Suzy Collard de la Fédération des télévisions locales (Namur, avril 2007).
- Journée de réflexion à la Communauté française en vue d'amender le Guide du mainstreaming du genre et la mise à disposition d'outils de genre complémentaires, en réponse aux recommandations issues des PDD EQUAL (février 2007).
- Événement (et sa préparation) de visibilité EQUAL destiné à organiser et promouvoir la diffusion et le mainstreaming de la programmation EQUAL en Belgique francophone et germanophone (novembre 2007, mars 2008).
- Suivi du Helpdesk Projet Cycle Management (PCM), méthode de gestion de projet, mis en place par l'Agence et accessible sur FSE.be (novembre 2007).
- Séances de validation des produits EQUAL, en tant qu'expert, précédées de séances préparatoires en ateliers. Le processus de validation a permis à 12 Partenariats de présenter publiquement leur produit phare en vue de les faire reconnaître formellement et envisager leur devenir dans la nouvelle programmation (janvier et décembre 2007, 13 & 14 février 2008).
- Séance d'évaluation du processus de validation des produits EQUAL 2004-2006 organisée par l'Agence avec Ramboll Management. Les projets à valider visent les domaines de l'amélioration de l'efficacité du marché de l'emploi, de l'égalité des chances, de la valorisation des compétences professionnelles et de l'accompagnement à la création d'activités en prévision. Le processus de validation ainsi nouvellement expérimenté devrait représenter une plus-value pour l'avenir de la validation de projets transnationaux en relation avec le marché du travail (juin 2008).

¹⁸ Voir: http://www.ccfée.be/index.php?programme_europe_longlifelearning

¹⁹ Voir: http://www.ccfée.be/index.php?avis_europe

Agrément des OISP

A la demande de la Ministre en charge de la formation professionnelle, la CCFEE a remis, à quatre reprises au cours de 2007-2008, un avis favorable au renouvellement de l'agrément des OISP en les inscrivant à chaque fois dans la nécessité de développer la formation professionnelle en Région de Bruxelles-Capitale.

Pour rappel, la procédure se fonde sur le Décret de la COCOF du 27 avril 1995 relatif à « l'agrément de certains organismes d'insertion socioprofessionnelle et au subventionnement de leurs activités de formation professionnelle en vue d'accroître les chances des demandeurs d'emploi inoccupés et peu qualifiés de trouver ou retrouver du travail dans le cadre de dispositifs coordonnés d'insertion socioprofessionnelle. » Il prévoit que l'avis de la CCFEE soit préalable à celui que la Ministre demande également au Comité de gestion de Bruxelles Formation. L'avis de la CCFEE s'assure de l'application des dispositions législatives prescrites dans le décret relatif à l'agrément des OISP, du respect de la procédure d'instruction des dossiers d'OISP considérés par les services de la COCOF, ainsi que de l'évaluation positive de Bruxelles-Formation.

Au préalable, l'Administration traite les dossiers et propose ou non le renouvellement de l'agrément des opérateurs considérés. La CCFEE a suivi la proposition de l'Administration et approuvé le renouvellement des agréments ou le premier agrément des OISP via quatre Avis :

- 1\ Avis 72 du 27 février 2007²⁰ ;
- 2\ Avis 76 du 18 mars 2008²¹ ;
- 3\ Avis 79 du 21 octobre 2008²² ;
- 4\ Avis 81 du 18 décembre 2008²³ ;

Dans les différents avis rendus par la Commission sur cette période, la Commission constate la qualité et la rigueur apportées dans le traitement des dossiers par l'administration, car elles permettent une bonne lisibilité des modalités du dispositif coordonné d'insertion socioprofessionnelle, avec, pour effet, la mise en lumière de certains points susceptibles d'être améliorés. Parmi ces points, on peut citer les suivants :

- Éviter le formalisme et maintenir la souplesse du dispositif,
- Poursuivre les démarches d'harmonisation des procédures et des documents administratifs,
- Mettre en perspective les parcours des stagiaires dans le dispositif par le biais des informations du réseau des Plates-formes pour l'emploi (RPE) et de la Banque Carrefour, afin de mieux les appréhender,
- Clarifier la question des heures de stages et conventions payées aux stagiaires mais non reprises dans le subventionnement des OISP,
- Mettre en place des procédures temporaires de carence lorsque les opérateurs ne peuvent recruter directement des formateurs répondant aux exigences de l'accord non marchand.

La Commission salue également l'application d'une règle unique d'analyse et d'un modèle commun à l'ensemble des opérateurs, qui témoigne du climat de confiance installé entre l'administration et les opérateurs. Elle salue la qualité dans le traitement des dossiers qui renvoie au bon fonctionnement des opérateurs et à la réponse adéquate qu'ils apportent en matière d'exigences législatives et réglementaires, exigences légitimées du fait de la sécurité offerte par la procédure appliquée.

Contrat pour l'économie et l'emploi

La CCFEE a participé dès décembre 2005 au processus lancé par le Contrat pour l'économie et l'emploi (C2E) à travers des séminaires conjoints avec le BNCTO et le CESRBC sur les synergies Emploi-Formation-

Enseignement en Région bruxelloise. Ces séminaires avaient donné lieu à la production d'une Brochure commune en 2006²⁴.

A. EVALUATION DU C2E

Le C2E, adopté en mars 2005, consacre une nouvelle approche de la politique régionale basée sur « des engagements moraux et concrets et une collaboration forte des acteurs régionaux ». Il consiste en un plan pluriannuel (2005-2010) décliné en 3 axes stratégiques, en 7 priorités fondamentales et en 20 chantiers opérationnels. Un premier rapport d'évaluation annuelle, daté de juillet 2006 portait sur l'exercice 2005-2006 et consistait essentiellement en un état des lieux des mesures envisagées pour chaque chantier. Dans l'avis n°69²⁵ relatif à cette première évaluation annuelle, la Commission consultative a exprimé son adhésion à l'approche générale ayant prévalu à l'élaboration du C2E et s'est appuyée sur les avis rendus précédemment pour formuler des recommandations sur les chantiers²⁶ les plus étroitement en rapport avec son domaine de compétence.

La CCFEE a reçu, mi-décembre 2008, du Ministre-Président du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale une demande d'avis en urgence sur le deuxième rapport d'évaluation annuelle²⁷, daté d'octobre 2007, qui couvre la période de juillet 2006

à septembre 2007. Dans l'avis n°82²⁸ la Commission relève qu'étant donné le long délai de transmission du rapport, les informations déjà très limitées sur les effets des actions et leurs résultats, en particulier les données chiffrées, apparaissent en décembre 2008 comme obsolètes. Ne pouvant, par conséquent, construire un jugement pertinent sur la validité comme sur la qualité des résultats de l'évaluation, la Commission a jugé préférable de limiter cet avis à une série de considérations générales et particulières relatives à la procédure de suivi et d'évaluation du Contrat et à la formulation de recommandations destinées à en renforcer et améliorer la bonne réalisation en 2009-2010.

²⁰ Voir: <http://www.ccfée.be/download.php?05ba89cbb2ce1582984abc8db823f19>

²¹ Voir: <http://www.ccfée.be/download.php?9960c1efb66858d6a4a81b4be883ad9b>

²² Voir: <http://www.ccfée.be/download.php?553d5d86d3b5526c5fa5312aee386afe>

²³ Voir: <http://www.ccfée.be/download.php?c7abc4c8f50692af400fe5579c77ff3>

²⁴ Voir: <http://www.ccfée.be/download.php?ed18dbf21317fdd62e33a902f5b9cc9>

²⁵ CCFEE, Evaluation de la mise en œuvre du C2E, programmation 2005-2006, Avis n°69 adopté le 24 octobre 2006. Voir: <http://www.ccfée.be/download.php?41e3050ecb33ae474ec68ce31fb7bea4>

²⁶ Soit le chantier 2 sur l'accès aux offres d'emploi, le chantier 5 sur le premier emploi des jeunes, le chantier 7 sur les synergies et complémentarités entre la formation, l'emploi et l'enseignement et le chantier 8 sur les centres de référence.

²⁷ IDEA Consult, Ebauche d'un tableau de bord permanent et exécution de la 2ème évaluation annuelle du Contrat pour l'Economie et l'Emploi. Projet de rapport d'évaluation, octobre 2007

²⁸ CCFEE, Avis relatif au deuxième rapport d'évaluation annuelle du Contrat pour l'Economie et l'Emploi, Avis n°82 adopté le 27 janvier 2009. Voir: <http://www.ccfée.be/download.php?e933fa7660c9ee2e01a8aff84304365a>

B. PLAN D'ACTION POUR LES JEUNES (PAJ)

Suite à la conclusion entre le Gouvernement et les partenaires sociaux, le 29 janvier 2008, du Plan d'action pour les Jeunes, le Ministre de l'Emploi a demandé à la CCFEE « d'attirer l'attention sur certains éléments susceptibles de renforcer l'efficacité des mesures prises », et particulièrement celles destinées au « développement du nombre de places de stages en milieu professionnel », à « une Conférence régionale relative aux synergies entre l'emploi, la formation et l'enseignement » et au « renforcement du soutien régional aux établissements d'enseignement et de formation en alternance pour l'accompagnement des stagiaires ». Dans un courrier adressé au Ministre de l'Emploi en date du 08/07/2008, la CCFEE attire son attention sur les 5 points suivants :

1. Les définitions des notions-clés du PAJ que sont la première expérience professionnelle, le stage et l'alternance devraient faire l'objet d'une clarification, tout particulièrement à destination des partenaires de l'ISP et de la formation qui ont à participer à la mise en œuvre de ce plan. Ne pas différencier les formes que peuvent prendre une première expérience professionnelle (stage en entreprise, job étudiant ou intérim) risque de semer la confusion et de porter atteinte à la qualité des actions proposées comme de leurs résultats. En outre, ce volet d'action du plan ne distingue pas stage en entreprise et formation en alternance.
2. L'évaluation continue du Plan d'action pour les jeunes durant toute la période de sa mise en œuvre est une condition essentielle à sa réussite. Outre la production de données (quantitatives et qualitatives) sur les réalisations et les résultats ainsi que sur l'impact pour les différents types de bénéficiaires, un dispositif évaluatif performant permettrait d'identifier les facteurs de réussite ou d'échec des mesures définies et, partant, de procéder aux réajustements nécessaires. Parallèlement à la définition d'objectifs clairs et explicites, la construction d'une grille d'indicateurs d'effets et de résultats des mesures se révèle donc indispensable pour garantir la production de données pertinentes. Etant donné la diversité des parties prenantes à la mise en œuvre du Plan, et donc aussi à la bonne réalisation de son évaluation, la CCFEE

met son expertise à la disposition du Comité bruxellois de concertation économique et sociale, dans le cadre du monitoring prévu par l'accord-cadre.

3. Pour ce qui concerne le développement du nombre de places de stages en milieu professionnel, il serait nécessaire, comme indiqué dans l'avis 78 à propos de l'alternance, d'améliorer la centralisation de l'information opérationnelle (technique, administrative, juridique...) ainsi que de l'information relative à l'offre et à la demande de stages, de contrats en alternance et tout autre type de première expérience professionnelle, à travers une fonction de « guichet unique » à confier à un organisme existant.
4. La CCFEE regrette que la Conférence régionale relative aux synergies entre l'Emploi, la Formation et l'Enseignement n'ait pas été organisée dans la foulée des séminaires C2E, comme prévu initialement. La CCFEE est toutefois prête à travailler avec le BNCTO sur les articulations Formation – Emploi – Enseignement, en faisant le point sur le chemin parcouru, en examinant les résultats des mesures mises en œuvre et en dressant le bilan de ce qui reste à faire. Dans ce cadre, les thématiques suivantes s'avèrent prioritaires : la mobilité inter-régionale, l'apprentissage des langues et la remédiation en français langue étrangère et la pénurie d'enseignants.
5. Dans la foulée de son avis 78, la CCFEE recommande de compléter le renforcement du soutien régional aux établissements d'enseignement et de formation en alternance par :
 - la création d'un fonds budgétaire unique inter-régional en matière d'octroi des primes. Ce Fonds, géré par le futur Office francophone de la formation en alternance, serait alimenté par les Régions, selon une clé de répartition à négocier,
 - le renforcement prioritaire des tâches à caractère pédagogique : accompagnateurs des CEFA, délégués à la tutelle et tuteurs en entreprise (particulièrement dans les TPME),
 - l'amélioration de l'apprentissage des langues, déjà cité.

C. LA CONFÉRENCE INTERMINISTÉRIELLE SUR LES SYNERGIES FORMATION-EMPLOI-ENSEIGNEMENT

En novembre et décembre, à la demande de la Ministre de la formation professionnelle, le secrétariat de la CCFEE a travaillé conjointement avec l'Observatoire bruxellois de l'Emploi à la réalisation d'une synthèse des données sur la situation de l'emploi, de la formation et de l'enseignement, côté francophone en Région bruxelloise.

Cette demande s'inscrivait dans le cadre de l'organisation de la Conférence interministérielle sur les synergies Emploi Formation Enseignement à Bruxelles qui s'est finalement tenue le 23 mars 2009.

Trois notes de synthèse distinctes ont été produites²⁹. Elles reprennent les données 2007 disponibles en matière d'emploi, d'enseignement et de formation en Région de Bruxelles-Capitale, côté francophone, afin de décrire la situation dans les trois domaines pour éclairer leurs relations et formuler de premières hypothèses interprétatives.

L'introduction insistait notamment sur le constat suivant :

« L'ensemble des inégalités produites à l'intérieur de chacun des champs de l'emploi et de l'enseignement, mais également en interaction avec l'autre champ, débouche sur une réelle fracture qui n'est pas que sociale, à Bruxelles, mais elle est également territorialisée, ethnique, de genre et générationnelle. En termes de formation, tous les indicateurs montrent que dans les catégories d'âge les plus jeunes, Bruxelles se caractérise par un taux plus élevé qu'ailleurs de personnes faiblement qualifiées. Les indicateurs de l'Enquête Force de travail relatifs aux sorties du secondaire sans diplômes, chez les moins de 25 ans, sont au rouge. La Région bruxelloise se caractérise en fait par un taux plus élevé à la fois de diplômés du supérieur et de personnes infra-qualifiées. Cette polarisation se marque dans l'espace et dans le temps : puisqu'elle sépare le croissant pauvre autour du canal et les communes privilégiées du sud-est de la ville-Région, ce qui recoupe largement la fracture entre les populations jeunes et plus âgées, les personnes issues de l'immigration et celles qui ne le sont pas, les hommes et les femmes. »

Les Fonds sectoriels

La CCFEE s'est vue confier par l'autorité compétente une mission d'étude et de réflexion sur les collaborations entre les Fonds sectoriels et les opérateurs d'enseignement et de formation à Bruxelles pour éclairer les possibilités de développement des activités de formation professionnelle à Bruxelles avec l'implication des Fonds et des secteurs.

Supervisé par Claire de Brier³⁰ et aidé pendant 6 mois par une jeune sociologue sortante de l'ULB pour la 2^{ième} phase du travail, le secrétariat organisa ses travaux de manière progressive en trois étapes:

- La collecte d'une série d'informations auprès des opérateurs d'enseignement et de formation à Bruxelles. (Entretiens directs, entretiens téléphoniques et questionnaires écrits)
- Des entretiens avec les Fonds sectoriels et secteurs mentionnés dans la phase précédente ;
- Un rapport de synthèse croisant l'essentiel des informations recueillies

Un premier rapport fut présenté aux membres de la CCFEE en octobre 2007. Il porte sur le relevé systématique des collaborations existantes, les modalités de collaboration, les avantages ou difficultés éventuelles et les attentes des opérateurs pour ce type de partenariats.

Le deuxième volet de ce travail, présenté aux membres en février 2008, laisse cette fois la parole aux Fonds, et fut l'occasion de compléter et d'actualiser les fiches techniques réalisées par Claire de Brier³¹ en 2002, tout en alimentant les constats de la 1^{ère} phase menée auprès des opérateurs.

Le rapport de synthèse, finalisé et approuvé en juin 2008, constitua le matériau de base pour nourrir les réflexions d'un groupe de travail chargé de proposer ses recommandations. En décembre 2008, l'avis n° 80, portant sur les collaborations des Fonds Sectoriels et Secteurs avec les opérateurs d'enseignement et de formation en RBC, est adopté³².

En synthèse, de nombreux éléments identifiés dans les travaux mettent à l'avant plan la nécessité de clarifier et de coordonner, à différents niveaux dans le champ enseignement – formation – emploi, les rôles et fonctions de chaque acteur ou structure institutionnels ainsi que d'activer les relais opérationnels sur le terrain. La diversité des situations et besoins (secteurs, opérateurs et publics) appelle des stratégies différenciées.

Considérant que la relation avec les secteurs et Fonds sectoriels intéresse l'ensemble du champ « enseignement – formation – emploi » et que les dispositifs et pratiques existantes mettent en évidence l'absence de vision globale de ce champ au plan régional ainsi que le manque d'articulation et de relais directs au plus proche du terrain.

La CCFEE adresse ses recommandations à 3 niveaux:

- Niveau global.
- Niveau intermédiaire.
- Niveau opérationnel (terrain).

²⁹ Voir: <http://www.ccfée.be/index.php?travaux>

³⁰ Contribution des Fonds Sectoriels à la formation professionnelle en Belgique, C.de Brier, A. Legrain, Novembre 2002

³¹ Ibidem

³² Voir: <http://www.ccfée.be/download.php?89cc36b0c13b7f6af9a31a66b49ae6e7>

Le Service francophone des Métiers et des Qualifications

En mai 2008, la Ministre francophone bruxelloise de la Formation professionnelle a saisi la CCFEE sur le Projet d'Accord de coopération relatif au futur Service francophone des Métiers et des Qualifications. Un Groupe de travail, réunissant Membres et experts, a permis de rendre rapidement un Avis, adopté le 27 mai 2008³³. Ce Service destiné à remplacer la CCPQ vise à définir les profils métiers et les profils formation pour l'ensemble des dispositifs de qualification.

Pour la CCFEE, le futur SFMQ doit permettre aux acteurs de l'emploi, de l'enseignement et de la formation de bénéficier d'informations transparentes et précises sur les compétences réellement acquises par les personnes auxquelles s'adressent les dispositifs de qualification. Pour que ce « langage vérité » soit placé au service de ces personnes et débouche sur des coopérations plus efficaces, tous les acteurs concernés doivent être repris dans cette logique partenariale. De plus, les profils de formation que produira le SFMQ doivent:

- D'une part, être en totale cohérence avec des profils métiers bien ancrés dans la réalité du monde de l'emploi,
- Et, d'autre part, permettre de construire les programmes et référentiels les plus adéquats pédagogiquement parlant.

Ces enjeux se trouvent au coeur des articulations Formation Emploi Enseignement. La CCFEE est de ce fait particulièrement attentive à la réussite de ce dispositif. Elle a cherché à l'assurer en proposant quelques pas supplémentaires dans la construction d'un réel système commun aux acteurs de ces trois champs.

L'Enseignement en Région de Bruxelles-Capitale

A partir de 2007, la CCFEE a développé ses travaux relatifs à l'enseignement, en continuant à privilégier le qualifiant et la Promotion sociale, mais en élargissant son champ d'investigation aux résultats produits par le système scolaire en Région bruxelloise afin de mieux

comprendre des phénomènes tels que la relégation et l'arrivée de jeunes sans diplôme sur le marché du travail.

A. LES POWER-POINT SUR LES DONNÉES « ENSEIGNEMENT » EN RBC

La CCFEE a publié en 2007³⁴ et 2009³⁵ deux séries de données sur les parcours des élèves et la dualisation scolaire en RBC à travers deux power-point qui ont également fait l'objet d'articles dans des publications de la FGTB et du CBAI, ainsi que de nombreuses présentations orales.

De premières interprétations en sont issues qui doivent faire l'objet d'une publication plus systématique en cours de préparation. L'introduction aux notes de Synthèse de la Conférence « Synergies » (voir supra) les résumait de la manière suivante:

« Le problème de l'enseignement à Bruxelles n'est pas son incapacité à être performant: certains établissements le sont, quitte à sélectionner fortement leurs publics. Le problème scolaire à Bruxelles est bien celui de la dualisation, qui constitue en partie le reflet de la polarisation sociale de la population entre richesse et pauvreté, propre à une grande ville de dimension internationale, à forte proportion de personnes issues de l'immigration, comme Bruxelles. Mais cette dualisation dans l'enseignement est renforcée par des phénomènes proprement scolaires de ségrégation et de sur-sélectivité des publics (dont on retrouve la trace dans les taux de retard scolaire, de réorientation vers le spécialisé, etc.). Ce phénomène pèse particulièrement sur l'enseignement qualifiant (technique, professionnel, en alternance), proportionnellement plus faible qu'ailleurs et qui plus qu'ailleurs fait l'objet d'un évitement pour toute une série de raisons liées à l'économie de services qui caractérise Bruxelles, mais également parce que le croissant pauvre concentre un public relégué, en Discrimination positive et issu de l'immigration. »

B. LE LIVRE VERT EUROPÉEN « MIGRATION ET MOBILITÉ: ENJEUX ET OPPORTUNITÉS POUR LES SYSTÈMES ÉDUCATIFS EUROPÉENS »

La CCFEE a contribué à la consultation lancée par le Livre vert européen « Migration et mobilité: enjeux et opportunités pour les systèmes éducatifs européens ». Cette réponse, intitulée « La scolarité des élèves issus des immigrations. Un enjeu pour Bruxelles »³⁶, a été concertée avec celle du CEF (Conseil de l'Education et de la Formation), qui a traité de manière principale des aspects scolaires, la CCFEE travaillant plus spécifiquement sur les articulations entre enseignement, formation et emploi. Préparée en décembre 2008, cette contribution a finalement été adoptée en janvier 2009.

Cette contribution a fait l'objet d'une publication sur le site de l'Union européenne aux pages suivantes: http://ec.europa.eu/education/migration/results_en.html

C. EQUIPEMENT DES ÉCOLES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES

La problématique de l'équipement des écoles qualifiantes bruxelloises a fait l'objet de différentes recommandations dont l'Avis 74, approuvé le 27 novembre 2007, portant sur la modernisation de l'équipement pédagogique de base des établissements organisant des sections techniques et professionnelles en Région de Bruxelles-capitale.

³³ Voir : <http://www.ccfée.be/download.php?7581e8afd6c219f467efbd07d86383f9>

³⁴ Quels parcours scolaires en région bruxelloise? voir: <http://www.ccfée.be/download.php?a871b8b784483d6490279928609c23ec>

³⁵ La dualisation scolaire en région bruxelloise, voir: <http://www.ccfée.be/download.php?25b20e8de5517913c34ba5f175a863f6>

³⁶ Voir: <http://www.ccfée.be/download.php?54e9596ed74064a00f1af2bab646dfc2>

Statistiques Enseignement Formation Emploi³⁷

La CCFEE en collaboration avec l'IWEPS a organisé deux Séminaires visant à réaliser l'Etat des lieux des «Statistiques Emploi Formation Enseignement». Celui du 5 décembre 2008 a fait l'objet de la publication d'une synthèse et des powerpoints présentés lors des 3 tables-rondes thématiques (emploi, enseignement, et formation). Les deux séminaires ont chaque fois rassemblé une quarantaine d'experts, tant producteurs qu'utilisateurs des statistiques dans chacun des domaines visés.

L'observation des relations entre enseignement, formation et emploi, et de leurs évolutions, est un enjeu de société dont la compréhension est primordiale pour éclairer le débat public et la construction de politiques appropriées à ces évolutions. Les données chiffrées, qu'elles proviennent d'enquêtes ou de sources administratives, constituent un outil de connaissance fondamental pour la recherche scientifique comme pour l'action publique. La question de savoir qui construit les statistiques, comment, à quelles fins et pour quels usages, ne cesse par conséquent pas de se poser et d'être discutée. Les domaines de l'enseignement, de la formation et de l'emploi n'ont pas échappé au travail de réforme et d'amélioration de l'appareil statistique amorcé il y a une dizaine d'années. Les indicateurs de l'enseignement produits par le Service général du pilotage du système éducatif et le service statistique ETNIC de la Communauté française et, au niveau fédéral, la Datawarehouse Marché du travail et Protection sociale sont deux exemples parmi d'autres de l'important travail réalisé.

Si des progrès considérables ont été accomplis, il subsiste néanmoins une série de difficultés, de tensions et/ou de zones d'ombre sur lesquelles la Commission consultative et l'Institution Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique (IWEPS) ont jugé utile de s'interroger dans le cadre de leurs missions d'avis et d'aide à la décision. Dans ce champ spécifique de l'articulation enseignement-emploi-formation, à la croisée d'importants enjeux de

société, de quelles données fiables et utiles à la connaissance, à la compréhension et à l'action avons-nous besoin? De quelles données disposons-nous? Quels sont les champs peu ou pas couverts, les aspects problématiques? Pourquoi en est-il ainsi, et quelles pourraient être les solutions à apporter?

En guise de première étape, la CCFEE et l'IWEPS ont donc invité 18 spécialistes à une journée de séminaire, le 5 décembre 2008, afin de dresser, avec les producteurs et utilisateurs de données, un état des lieux des statistiques de l'enseignement, de la formation ou de l'emploi. Le programme, les présentations « powerpoint » des experts et la synthèse du séminaire « Etat des lieux des statistiques Enseignement Emploi Formation. Données disponibles et à construire: quelle pertinence? quelles priorités? » sont téléchargeables sur les sites internet de la CCFEE et de l'IWEPS.

Dans une première partie, la synthèse du séminaire présente les enjeux de connaissance et de recherche spécifiques aux thèmes envisagés ainsi que les principaux enjeux politiques qui en précisent la pertinence. Une deuxième partie pose un diagnostic de la situation actuelle en matière de statistiques en pointant les forces et les faiblesses. Une troisième partie formule des pistes générales ou plus spécifiques d'actions à entreprendre et propose des modalités de suivi et d'approfondissement des thèmes traités.

Il a ainsi été décidé d'organiser un deuxième séminaire de suivi en juin 2009 dans les locaux de l'IWEPS à Namur afin de réexaminer certaines questions soulevées lors du premier séminaire en considérant la disponibilité et la qualité des données administratives (SPF Emploi) et d'enquêtes (Enquêtes sur les forces de travail (EFT), enquête CVTS) disponibles au niveau fédéral (SPF Economie), en examinant en particulier les usages qui peuvent en être faits en matière d'analyse régionale et de comparaison interrégionale (Flandre, Wallonie, Bruxelles). Un troisième séminaire centré sur l'approfondissement de la connaissance statistique de l'espace transitionnel dans ses diverses composantes et synergies entre systèmes se déroulera à Bruxelles à l'automne 2009. Il aura pour objectif de saisir la diversité et la complexité des parcours des jeunes et d'en distinguer les spécificités en termes d'insertion durable sur le marché du travail.

Transitions Education-Formation- Emploi pour les jeunes

Dans le cadre de son programme de travail « Jeunes », la CCFEE a également développé des travaux propres portant sur la transition des jeunes Bruxellois peu qualifiés de la formation (en ce compris dans l'enseignement, particulièrement qualifiant) à l'insertion dans l'emploi. Dans ce cadre, différents travaux ont déjà été publiés, mais la plupart sont encore en cours de réalisation ou de finalisation en 2009:

- Etude confiée aux Facultés universitaires Saint-Louis relative à un Cadre d'analyse et d'évaluation de l'action publique (en région de Bruxelles capitale) en matière de transition des jeunes entre l'enseignement et l'emploi.
- Portrait statistique des jeunes Bruxellois en matière de formation, d'enseignement et d'emploi.
- Bibliographie relative à la Formation, l'Emploi et l'Enseignement, et leurs articulations.
- Etude sur les conditions du développement de l'Alternance en RBC.
- Etude sur les publics en alternance: qui sont les jeunes des CEFA et de l'EFPM?
- Publication des données « enseignement » sur Bruxelles et de leur analyse (experts universitaires, administrations, acteurs néerlandophones dont le BNCTO, etc.).
- Analyse des données relatives à l'enseignement qualifiant en RBC en préparation et en appui aux travaux de la future instance de pilotage de l'offre d'enseignement qualifiant.
- Etude sur l'apprentissage des langues dans l'enseignement à Bruxelles (particulièrement dans l'enseignement qualifiant).



³⁷ Voir: http://www.ccfée.be/index.php?seminaires_statistiques

Les Groupes de travail de la CCFEE

Les Groupes de travail (GT) ponctuels

Une des modalités privilégiées de travail au sein de la CCFEE est la réunion de GT associant le Secrétariat, aux Membres, ainsi qu'à des invités extérieurs

Sur la période 2007-2008, six Groupes de travail ont été réunis ponctuellement:

1. Le GT « 10 ans de la CCFEE » a préparé le colloque tant sur le plan organisationnel que dans ses dimensions de fond.
2. Le GT Agrément des Organismes d'insertion socioprofessionnelle a travaillé au Projet d'avis 79 sur la base d'un complément d'information relatif au renouvellement des agréments 2008-2009-2010 du Service Partenariat de Bruxelles Formation.
3. Le GT « Méthodologie de l'Etat des lieux » a jeté les bases de la réflexion de la CCFEE autour des objectifs à poursuivre par de futurs Etats des lieux (quant au réalisé mais également à l'offre et aux besoins) et de la méthode à utiliser afin de les rendre récurrents.
4. Le GT Service francophone des métiers et des qualifications a permis de rendre un avis circonstancié informé par les travaux sur la question de Bruxelles Formation, d'Actiris, du CEF et du CESRW.
5. Le GT Alternance a travaillé sur l'Avis 78 relatif à l'Accord de coopération portant sur la restructuration et la simplification du pilotage de l'alternance.
6. Le GT Scolarité des élèves issus de l'immigration a nourri la contribution de la CCFEE au Livre vert européen sur la question.



Le groupe de travail Europe de la CCFEE

Le GT Europe est le seul GT à avoir pu développer un travail régulier sur la période.

Au cours de l'année 2007, année de transition dans la programmation européenne, le groupe de travail Europe s'est réuni régulièrement en vue de contribuer au démarrage de la nouvelle période de programmation européenne 2007-2013.

Les travaux du groupe de travail se sont déroulés dans la foulée de l'Avis 68 de la CCFEE qui fixait des priorités bruxelloises dans le cadre de la programmation 2007-2013 du FSE « Troïka » belge francophone, complété par le tableau d'articulation entre la contribution de la COCOF au CRSN et les politiques régionales bruxelloises (juin 2006).

Ont été inscrits à l'OJ des réunions successives du Groupe de travail au cours de 2007-2008, les thématiques et informations utiles à la mise en œuvre du PO Compétitivité de la nouvelle programmation FSE Troïka/volet COCOF, en lien avec les priorités à Bruxelles:

- Présentation et exploitation des données stagiaires 2005, ciblées Bruxelles, de l'Objectif 3 du FSE par Bernard Conter de l'IWEPS & ENIAC.
- Présentation de la consultance et du mainstreaming de la dimension du genre par Mme Gitte Beaupain de FLORA.
- Détermination de critères et recommandations pour l'appel à projets du programme formation de la COCOF.
- Dernières décisions concernant la mise en œuvre du PO FSE-Formation COCOF et lancement de l'appel à projets par le représentant de la Ministre Dupuis.
- Présentation des priorités FEDER et perspectives de synergies avec les PO Emploi et Formation par M.Thomas de Béthune (Cabinet Picqué).
- Présentation du Plan AFECT & Espaces publics numériques par deux des co-auteurs, dans la perspective d'actions pour la réduction de la fracture numérique soutenues par le FSE.
- Présentation du Programme Education-Formation 2010 (LLP) par M.Jean-Pierre Malarme du CEF.
- Présentation des résultats du 1^{er} appel à projets FEDER et prévision d'un 2^e appel se rapportant à l'Axe 1 du PO: Soutenir la Compétitivité territoriale.
- Questions et débat concernant les orientations du programme FEDER à Bruxelles.
- Présentation du programme PROGRESS pour l'emploi et la solidarité, 2007-2013, par Mme Marie Cahuzière d'ACFI.
- Perspectives de développement de PROGRESS en Région bruxelloise?
- Le programme FSE de Bruxelles Formation par Mme Anne Cécile Debroux.
- Le programme FSE en Alpha par Mme Magali Joseph de Lire et Ecrire.
- Le programme FSE pour l'ISP par Pierre Alain Gerbeaux de la Febisp.
- Le programme FSE pour les personnes handicapées par Mme Tanja Bruynseels, représentant la Ministre Huytebroeck.
- Le programme opérationnel FSE d'Actiris par mme Viviane De Beule.
- Le programme FSE de l'EFPMME par Mme Laurence Woitrain.
- Le programme FSE du CCG Enseignement de promotion sociale, ciblé Bruxelles, par M.Jean Charles Andreatta.
- Le programme FSE du CCG Enseignement en Alternance, ciblé Bruxelles, par M.Baudouin Duelz.
- Le programme FSE d'Intégration sociale, ciblé Bruxelles, du SPP Intégration sociale par Mme Maude Glorieux.

Collaborations et relations avec les autres acteurs

Au-delà des travaux en son sein et de la collaboration permanente du Secrétariat avec les organismes qui y sont représentés, la CCFEE:

- Est représentée dans certains lieux par l'équipe du Secrétariat : Le Conseil de l'Education et de la Formation, la Direction des Relations internationales de la CFWB, le Comité de pilotage Alpha, le Conseil Consultatif de la Formation en Alternance installé au CESRW à Liège, le Conseil zonal de l'alternance bruxellois, les Comités de suivi du FSE, etc.
- Collabore ponctuellement avec certains organes ou observatoires: le Conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale Brussels nederlandstalig comité voor tewerkstelling en opleiding, l'Observatoire bruxellois de l'Emploi, Sysfal, etc.

La CCFEE participe ainsi aux travaux du Comité de pilotage Alpha particulièrement dans le cadre de la production annuelle de l'Etat des lieux de l'Alphabétisation.

En 2008, la CCFEE s'est particulièrement investie dans les GT du CEF relatifs au décrochage scolaire et à la scolarisation des enfants issus de l'immigration.

Parmi les collaborations, CCFEE, BNCTO et CESRBC ont remis des avis convergents à propos de la seconde évaluation du C2E, suite à une instruction commune du dossier au sein d'un groupe de contact incluant également le Pacte territorial, l'Observatoire de l'Emploi et l'Administration bruxelloise incluant également le Pacte territorial, l'Observatoire de l'Emploi et l'Administration bruxelloise.



Diffusion et communication

Outre les publications papiers, la CCFEE s'est dotée d'un site Internet en 2006.

Ce site a connu de nombreux développements qui lui ont permis de voir sa fréquentation augmenter. La moyenne de visiteurs par mois est en effet passée entre 2008 et 2009 de 350 à 550 visiteurs, la moyenne des pages de 1740 à 1992 pages.

1. L'architecture du site a été complètement revue afin de mettre en évidence l'ensemble des travaux de la CCFEE et tout particulièrement ses avis.
2. Un Info flash, généré par le site, paraît une dizaine de fois par an et est envoyé à plus de 700 personnes pour leur annoncer les nouveautés.
3. Un espace réservé aux Membres de la CCFEE permet depuis octobre 2008 de télécharger l'ensemble des documents qui alimentent les réunions de la CCFEE.

La page Europe du site de la CCFEE a particulièrement fait l'objet d'un travail refonte. Sa rubrique Appels à projets est parmi les plus visitées.

Cette page Europe se décline en plusieurs rubriques mises à jour le plus régulièrement possible et dont les principales sont:

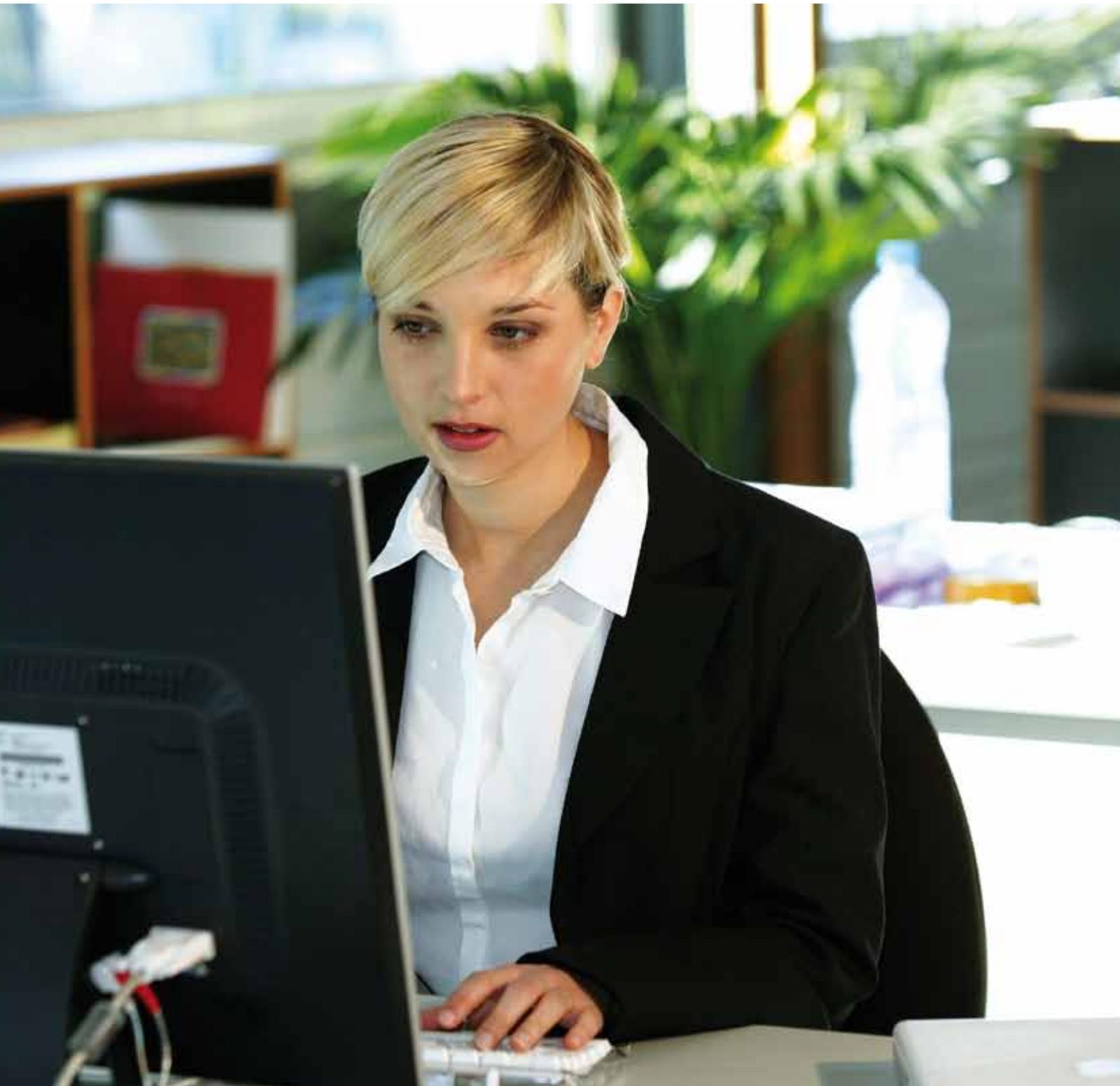
- Infos Europe: mini calendrier des événements, conférences, visites d'étude, universités européennes organisés dans différentes régions d'Europe, par ordre chronologique
- Appels à projets: reprend les appels à projets de partenariats, pour le développement de réseaux, d'échanges de bonnes pratiques, d'étude et développement... La mise à jour des appels est réalisée grâce à une veille de différents site européens: de certaines DG de la Commission européenne, de certaines agences telles FSE, AEF Europe, Cedefop (...), de réseaux européens et de différents programmes tels EuropAid, Progress, Education-formation 2010, Urbact (...), également par ordre chronologique des échéances.

→ Mission: rappel de la définition.

→ Programmes: présentation et infos sur les principaux programmes européens actifs en matière de formation-emploi-enseignement ou à promouvoir à Bruxelles que sont l'Objectif Compétitivité régionale et emploi & les Fonds structurels FSE et le FEDER ; le programme Education - Formation tout au long de la vie et ses sous-programmes Comenius, Erasmus, Leonardo, Grundtvig (...); le PIC EQUAL, Programme d'Initiative Communautaire dont les innovations expérimentées jusqu'en 2006 sont destinées à être transférées et pérennisées.

→ Partenariats: les sites et compendiums utiles à la recherche de partenaires transnationaux en vue d'introduire un dossier européen de candidature de partenariat, réseau ou mobilité...

→ Liens: présentation des organes, institutions et instances consultatives de l'UE ainsi que des agences de l'UE et autres ONG et réseaux européens en lien avec les compétences de la CCFEE.



Développements & Perspectives de travail

1/ DÉVELOPPEMENTS INSTITUTIONNELS

En 2009, la CCFEE a connu différentes évolutions sur ce plan :

- Le Conseil zonal de l'Alternance, qui regroupe les cinq CEFA bruxellois, a souhaité que la CCFEE héberge son Secrétariat, afin qu'il puisse contribuer aux travaux menés sur le développement global de l'alternance en Région bruxelloise, en association avec la formation des classes moyennes, représentée au sein de la Commission par le SFPME et l'EPME.
- Le « Décret relatif à la création d'instances sous régionales de pilotage et à l'octroi d'incitants visant un redéploiement plus efficace de l'offre d'enseignement qualifiant dans une perspective de développement territorial » (dit « Bassins scolaires »), voté le 28 avril dernier par le Parlement de la Communauté française, mentionne la CCFEE comme étant l'organe au sein duquel seront choisis les représentants des employeurs et des travailleurs qui siégeront dans l'instance bruxelloise. Un accord entre le Ministère de l'Enseignement et Bruxelles Formation a permis que le Secrétariat de cette Instance, assuré par un « Chef de projet » détaché par la Communauté française, soit hébergé au sein du Secrétariat de la CCFEE.
- L'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française relatif à l'organisation - par les établissements de l'enseignement de Promotion sociale - de formations de niveau supérieur de bachelier, de spécialisation ou de master, adopté le 29 mai 2009, prévoit en son article 5 que la Commission sous-régionale de l'Enseignement de Promotion sociale de Bruxelles

examinera les demandes d'habilitation en concertation avec la CCFEE pour ce qui concerne l'adéquation de l'offre de formation aux besoins socio-économiques bruxellois.

Pour l'avenir, les Accords de majorité pour 2009-2014, et particulièrement celui de la Commission communautaire française, soulignent la nécessité de meilleures articulations et synergies en matière de formation, d'enseignement et d'emploi. Il est dès lors prévu de renforcer la CCFEE dans ce cadre tant dans ses missions consultatives, qu'en termes de production d'expertises, de diffusion d'informations et de soutien aux acteurs bruxellois.

Ces différentes perspectives confortent tout particulièrement les orientations de travail de la Commission.

³⁸ Depuis la fin 2008 et à ce jour, la CCFEE a produit 5 nouveaux avis. Voir : <http://www.ccfée.be/index.php?avis>

2/ AXES DE TRAVAIL DE LA CCFEE

Le programme de travail actuel de la CCFEE sur la formation et l'insertion des Jeunes peu qualifiés dans l'emploi constitue une étape importante dans la réflexion de la Commission qui nourrira un Colloque de deux jours sur les transitions des jeunes de l'école à la vie active.

Cet événement, labellisé « Présidence belge de l'Union européenne », se centrera particulièrement sur les jeunes qui ne se trouvent ni dans l'emploi, ni dans l'éducation – formation (les NEET), spécifiquement dans les contextes urbains. Il se tiendra en septembre 2010 et sera intitulé :

« Les grandes Villes & Régions européennes, laboratoires de lutte contre l'exclusion des jeunes dans les systèmes d'éducation, de formation et d'emploi. »

- **Les transitions des jeunes de l'enseignement à l'emploi**, via l'étude des différents modèles européens de transition, des stratégies et dispositifs d'action publique qui les concrétisent ainsi que des points de vue des publics bénéficiaires ;
- **Les questions méthodologiques liées au pilotage des politiques publiques**: l'évaluation des politiques publiques, l'amélioration des statistiques Emploi – Formation – Enseignement, la production d'un Etat des lieux de la formation professionnelle (tant en termes de besoins que d'offre de formation), etc. ;
- Les prolongements à donner à l'Avis 80 relatif aux Collaborations des Fonds sectoriels avec les opérateurs d'enseignement et de formation à Bruxelles, en particulier en termes d'information ;
- **Le développement de l'Alternance et des stages en Région de Bruxelles-Capitale**, tout particulièrement via la valorisation de métiers pédagogiques d'accompagnement et de tutorat ;
- **Les résultats du système scolaire** en Région bruxelloise particulièrement dans l'enseignement qualifiant...
- **Et, de manière transversale, la dimension européenne**, avec une attention spécifique à la programmation des Fonds structurels et à l'élaboration des nouveaux objectifs 2020 du processus Education Formation.

Ces deux journées porteront tant sur **les champs de l'enseignement que de la formation ou de l'insertion dans l'emploi**. Elles auront été préparées au travers de la poursuite des différents types de travaux de la CCFEE sur des enjeux identifiés comme prioritaires :

Pour travailler ces enjeux, la CCFEE continuera à privilégier, en tant qu'instance consultative, la production de recommandations destinées aux responsables politiques, au travers de ses **Avis**³⁸. La Commission publie également des études sur ces différents thèmes. Tous ces travaux sont notamment le fruit des réflexions menées dans les Groupes de travail de la Commission (« Europe », « Alternance », « Enseignement qualifiant » et « Alphabétisation »), mais également dans des Séminaires (sur les statistiques).

Par ailleurs, la CCFEE entend poursuivre ses collaborations et partenariats avec l'ensemble des acteurs des champs de l'enseignement, de la formation et de l'emploi, dont tout particulièrement les organes consultatifs et de concertation.

Annexes

Tableau des Avis rendus durant la période 2007 / 2008

Dix Avis ont été rendus sur la période envisagée.

Avis 72:

Procédure de renouvellement de ASBL Le CAF, le CFA et Molenbeek Formation pour 2007 à 2009.
Cet avis a été adopté le 27 février 2007.

Avis 73:

Contribution de la CCFEE à la consultation concernant la création d'un système de crédits d'apprentissage européens pour la formation et l'enseignement professionnels (ECVET).
Cet avis a été adopté le 13 mars 2007.

Avis 74:

Modernisation de l'équipement pédagogique.
Cet avis a été adopté le 27 novembre 2007.

Avis 75:

État des lieux de la formation professionnelle 2005-2006 – Enseignements et perspectives.
Cet avis a été adopté le 18 mars 2008

Avis 76:

Renouvellement de l'agrément des organismes d'insertion professionnelle 2008-2009-2010.
Cet avis a été adopté le 18 mars 2008.

Avis 77:

Service francophone des métiers et des qualifications.
Cet avis a été adopté le 27 mai 2008.

Avis 78:

Projet d'accord de coopération – cadre relatif à la Formation en alternance.
Cet avis a été adopté le 4 juillet.

Avis 79:

Agrément de l'ASBL CONVIVIALITÉ 2009 – 2010 – 2011.
Cet avis a été adopté le 21 octobre 2008.

Avis 80:

Collaborations des Fonds sectoriels et secteurs avec les opérateurs d'enseignement et de formation à Bruxelles.
Cet avis a été adopté le 18 décembre 2008.

Avis 81:

Demande d'agrément de l'asbl « Formation et Travail en Quartier populaire ».
Cet avis a été adopté le 18 décembre 2008.
LES GROUPEs DE TRAVAIL

Tableaux des Documents de travail 2007 et 2008

Ce tableau reprend l'ensemble des documents produits pour les séances de la CCFEE ainsi que pour les réunions du Bureau (appelée cellule exécutive début 2007).

2007

N° de doc	Nom du doc	Réunion	Date
2007-01	10 ans CCFEE cadrage avis	CCFEE/BPA	30/01/2007
2007-02	Etat des lieux: évolution du travail	CCFEE/BPA	30/01/2007
2007-03	Cellule Europe: missions-programme-composition	CCFEE/BPA	30/01/2007
2007-04	Suivi préparation colloque des 10 ans de la CCFEE	CCFEE/BPA	30/01/2007
2007-05	Cellule Europe: missions-programme-composition	Cellule exécutive	14/02/2007
2007-06	Profil responsable du secrétariat CCFEE	Cellule exécutive	14/02/2007
2007-07	Canevas pour l'avis des 10 ans de la CCFEE	GT 10 ans	14/02/2007
2007-08	Bonus démarrage - bonus tutorat	CCFEE/BPA	30/01/2007
2007-09	Égalité entre travailleurs dans les entreprises	CCFEE/BPA	30/01/2007
2007-10	Avis n°73 – Contribution de la CCFEE à la consultation concernant la création d'un système de crédits d'apprentissage européens pour la formation et l'enseignement professionnels (ECVET)	CCFEE	20/02/2007
2007-11	Consultation de la Commission Européenne	CCFEE	20/02/2007
2007-12	Projet d'avis n°72: Procédure de renouvellement de l'ASBL LE CAF, le CFA et Molenbeek Formation de 2007 à 2009-09-04	CCFEE	20/02/2007
2007-13	Procédure de renouvellement de l'agrément pour trois organismes d'insertion socioprofessionnelle	CCFEE	21/02/2007
2007-14	Préparation avis 10 ans – Projet soumis aux membres de la CCFEECFa et Molenbeek Formation de 2007 à 2009-09-04	CCFEE	27/02/2007
2007-15	Projet d'avis n°72: Procédure de renouvellement de l'ASBL LE CAF, le CFA et Molenbeek Formation de 2007 à 2009-09-04	CCFEE	27/02/2007
2007-16	Cedefop visite d'étude	CCFEE	27/02/2007
2007-17	Les 10 ans de la CCFEE – Proposition de liste des invités	CCFEE	27/02/2007
2007-18	Suivi préparation de l'avis des 10 ans	GT 10 ans	12/03/2007
2007-19	Avis n°72: Procédure de renouvellement de l'ASBL LE CAF, le CFA et Molenbeek Formation de 2007 à 2009	CCFEE	13/03/2007

2007

N° de doc	Nom du doc	Réunion	Date
2007-20	Avis n°73 – Contribution de la CCFEE à la consultation concernant la création d'un système de crédits d'apprentissage européens pour la formation et l'enseignement professionnels (ECVET)	CCFEE	13/03/2007
2007-21	Canevas - bilan des "10 ans de la CCFEE"	CCFEE	13/03/2007
2007-22	Présences au colloque des "10 ans de la CCFEE"	CCFEE	13/03/2007
2007-23	Projet ROI	Cellule exécutive	27/03/2007
2007-24	Projet profil de fonction responsable Secrétariat de la CCFEE	Cellule exécutive	27/03/2007
2007-25	Programme de travail 2007-2008	CCFEE	27/03/2007
2007-26	Courrier adressé à la Ministre F. Dupuis relatif à la nomination des membres de la CCFEE	Cellule exécutive	16/04/2007
2007-27	Projet de courrier: recrutement d'une personne chargée du Secrétariat de la CCFEE	Cellule exécutive	16/04/2007
2007-28	Profil responsable Secrétariat CCFEE	Cellule exécutive	16/04/2007
2007-29	Projet ROI corrigé	Cellule exécutive	16/04/2007
2007-30	Profil responsable Secrétariat CCFEE	CCFEE	24/04/2007
2007-31	Projet ROI corrigé	CCFEE	24/04/2007
2007-32	Courrier adressé à la Ministre F. Dupuis relatif à la nomination des membres de la CCFEE	CCFEE	24/04/2007
2007-33	Appel à candidature recrutement coordination de la CCFEE	CCFEE	24/04/2007
2007-34	Avis n°3 du CESRW sur la note d'orientation relative à la restructuration du pilotage de l'alternance et à la simplification des systèmes de primes versées à l'employeur et aux opérateurs	CCFEE	24/04/2007
2007-35	Cartographie de l'Alternance	CCFEE	24/04/2007
2007-36	Plan de travail Europe 2 ^e trimestre	CCFEE	24/04/2007
2007-37	Actes du colloque des "10 ans de la CCFEE"	CCFEE	24/04/2007
2007-38	Projet de budget 2008	Bureau CCFEE/BPA	10/05/2007
2007-39	Exposé de Christine KULAKOWSKI	Bureau CCFEE/BPA	10/05/2007
2007-40	Courrier de Sopatra NZIKORURIHO	Bureau CCFEE/BPA	10/05/2007
2007-41	Canevas intervention CCFEE Pacte Social pour l'emploi	Bureau CCFEE/BPA	10/05/2007
2007-42	Actes du colloque des "10 ans de la CCFEE" (corrigé)	CCFEE	22/05/2007

2007

N° de doc	Nom du doc	Réunion	Date
2007-43	Projet baromètre alternance à BXL	CCFEE	22/05/2007
2007-44	Rapport sur le comité de pilotage	CCFEE	22/05/2007
2007-45	Programmation européenne 2007-2013	CCFEE	22/05/2007
2007-46	État des lieux des chantiers en cours BPA et CCFEE	Bureau CCFEE/BPA	12/06/2007
2007-47	CEF: note des Présidents relatif au rôle et à l'organisation du travail du CEF	Bureau CCFEE/BPA	12/06/2007
2007-48	Précisions sur l'ordre du jour de la réunion CCFEE de juin	Bureau CCFEE/BPA	12/06/2007
2007-49	Avant – projet d'avis relatif à l'appel à projets du FSE 2007-2013	Bureau CCFEE/BPA	12/06/2007
2007-50	Point sur l'Etat des lieux de la formation professionnelle	CCFEE/BPA	19/06/2007
2007-51	Présentation des informations collectées (situation de l'alternance à Bruxelles)	CCFEE/BPA	19/06/2007
2007-52	Avant – projet d'avis relatif à l'appel à projets du FSE 2007-2013	CCFEE/BPA	19/06/2007
2007-53	CEF: note des Présidents relatif au rôle et à l'organisation du travail du CEF	CCFEE/BPA	19/06/2007
2007-54	Rapport : auditions de M. STRUYF et Mme THEUNISSEN au Parlement francophone bruxellois	Bureau CCFEE/BPA	11/09/2007
2007-55	Notification d'approbation du ROI	CCFEE/BPA	25/09/2007
2007-56	Lettre du Bureau proposant des procédures de renouvellement de la Commission et du Bureau	CCFEE/BPA	25/09/2007
2007-57	État des lieux 2006 version 18-09	CCFEE/BPA	25/09/2007
2007-58	Projet de brochure État des lieux de la formation professionnelle 2006	CCFEE/BPA	25/09/2007
2007-59	Programme solidarité et gestion des flux migratoires	CCFEE/BPA	25/09/2007
2007-60	Arrêté de nomination de la Présidente de la CCFEE	CCFEE/BPA	25/09/2007
2007-061	Modernisation de l'équipement des écoles techniques et professionnelles	CCFEE/BPA	23/10/2007
2007-62	Inventaire des collaborations des opérateurs bruxellois avec les Fonds sectoriels	CCFEE/BPA	23/10/2007
2007-63	Note stratégique sur l'avenir de la dimension Europe	CCFEE/BPA	23/10/2007
2007-64	Etat des Lieux de la formation professionnelle à Bruxelles 2007 - version définitive	CCFEE/BPA	23/10/2007

2007

N° de doc	Nom du doc	Réunion	Date
2007-65	Avant-projet d'ordonnance relative au soutien des Missions Locales pour l'Emploi et des Lokale Werkwinkels	CCFEE/BPA	23/10/2007
2007-66	Demande d'examen du projet JEEP	CCFEE/BPA	23/10/2007
2007-67	Note sur la restructuration et la simplification du pilotage de l'alternance	CCFEE/BPA	23/10/2007
2007-68	Avis 74: Modernisation de l'équipement pédagogique	CCFEE	27/11/2007
2007-69	Présentation du projet de dépliant Europe FSE	CCFEE	27/11/2007
2007-70	Recherche Fonds sectoriels: 2 ^e partie: Collaboration et contributions des fonds sectoriels	CCFEE	27/11/2007
2007-71	Comment développer l'Alternance en RBC?	CCFEE	27/11/2007
2007-72	Jeunes de - 25 ans en RBC	CCFEE	27/11/2007
2007-73	AFECT	CCFEE	27/11/2007
2007-74	Calendrier 2008 des réunions CCFEE/BPA/BUREAU	CCFEE	27/11/2007
2007-75	Note stratégique sur l'avenir de la dimension Europe au sein de la CCFEE	CCFEE/BPA	18/12/2007
2007-76	Propositions de programme de travail CCFEE 2008 et 2009	CCFEE/BPA	18/12/2007
2007-77	Présentation d'une sélection de slides power point de l'Agence Alter sur « l'Enseignement à Bruxelles »	CCFEE/BPA	18/12/2007

2008

N° de doc	Nom du doc	Réunion	Date
2008-01	Projet d'Avis n°75 à l'Etat de lieux de la formation prof 05-06	CCFEE	29/01/2008
2008-02	Fonds sectoriels: rapport intermédiaire (volet 2)	CCFEE/BPA	26/02/2008
2008-03	Propositions d'avis Etat des lieux	CCFEE/BPA	26/02/2008
2008-04	Programme de travail 2008-2009	CCFEE/BPA	26/02/2008
2008-05	Objectivation de de la charge de travail	CCFEE/BPA	26/02/2008
2008-06	Représentation bruxelloise auprès de l'UE	Bureau CCFEE/BPA	04/03/2008
2008-07	Projet d'Avis n°76 - Renouvellements de l'agrément des OISP	CCFEE	18/03/2008

2008

N° de doc	Nom du doc	Réunion	Date
2008-08	Projet d'Avis n°75 - Etat de lieux de la formation prof 2005-2006	CCFEE	18/03/2008
2008-09	Propositions de note pour la CCFEE	CCFEE	18/03/2008
2008-10	Document de travail du Secrétariat	CCFEE	29/04/2008
2008-11	Evolution du public des centres de Brufor et de l'ISP 2000-2006	CCFEE	29/04/2008
2008-12	Présentation d'un rapport intermédiaire sur l'alternance à Bruxelles	CCFEE	29/04/2008
2008-13	Projet d'Avis n°77 - Service francophone des métiers et des qualifications	CCFEE/BPA	27/05/2008
2008-14	Projet d'Avis n°78 - Projet d'accord de coopération – cadre relatif à la Formation en Alternance	CCFEE/BPA	27/05/2008
2008-15	Compte-rendu de la rencontre avec le CESRBC Formation en Alternance	Bureau CCFEE/BPA	10/06/2008
2008-16	Collaboration des Fonds sectoriels et secteurs avec les opérateurs d'enseignement et de formation à BXL	Bureau CCFEE/BPA	10/06/2008
2008-17	Projet d'avis n°78 – Projet d'accord de coopération – cadre relatif à la Formation en Alternance	CCFEE	17/06 + 4/07/2008
2008-18	Projet d'avis n°79 – Agrément de l'ASBL CONVIVIALITÉ 2009-2010-2011	CCFEE	17/06 + 4/07/2008
2008-19	Mission Europe: propositions d'orientations pour les mois à venir	Bureau CCFEE/BPA	9/09/2008
2008-20	Compte-rendu de la mission "Bordeaux" sectoriels	Bureau CCFEE/BPA	9/09/2008
2008-21	Synthèse des travaux et piste de recommandations sur les fonds sectoriels	Bureau CCFEE/BPA	9/09/2008
2008-22	Présentation Thésée	CCFEE/BPA	23/09/2008
2008-23	Synthèse des travaux et piste de recommandations sur les fonds sectorielssectoriels	CCFEE/BPA	23/09/2008
2008-24	Analyse de fréquentation du site	CCFEE/BPA	23/09/2008
2008-25	Plan méthodologique de la CCFEE	Bureau CCFEE/BPA	14/10/2008
2008-26	Statut des productions de la CCFEE	Bureau CCFEE/BPA	14/10/2008
2008-27	Dispositifs de transition Formation-Emploi	Bureau CCFEE/BPA	14/10/2008
2008-28	Eléments clés des débats en CCFEE du 23/09/08	GT Fonds sectoriels	7/10/2008
2008-29	Rapport de mission FREREF	Bureau CCFEE/BPA	14/10/2008 + 21/10/2008
2008-30	Courrier Cerexhe	Bureau CCFEE/BPA	14/10/2008

2008

N° de doc	Nom du doc	Réunion	Date
2008-031	Description et analyse des projets introduits dans le cadre des programmes européens actifs en Région bruxelloise pour 2007-2013	CCFEE	21/10/2008
2008-032	Présentation et débat des propositions du GT "Fonds sectoriels"	CCFEE	21/10/2008
2008-033	Situation actuelle en matière d'emploi et de chômage à Bruxelles	CCFEE	21/10/2008
2008-034	Projet d'avis n°79 – Agrément de l'ASBL CONVIVIALITÉ 2009-2010-2011	CCFEE	21/10/2008
2008-035	Projet d'avis n°79 – Agrément de l'ASBL CONVIVIALITÉ 2009-2010-2011	CCFEE	25/11/2008
2008-036	Note de synthèse destinée à la Conférence synergie EFE prévue par le C2E	CCFEE	25/11/2008
2008-037	Séminaire CCFEE/IWEPS	CCFEE	25/11/2008
2008-038	Point d'info sur la recherche relative aux jeunes en Alternance	CCFEE	25/11/2008
2008-039	Projet d'Avis n°80 – Collaborations des Fonds sectoriels et secteurs avec les opérateurs d'enseignement et de formation à Bruxelles	CCFEE/BPA	18/12/2008
2008-040	Projet d'Avis n°81 – Demande d'agrément de l'ASBL « FORMATION ET TRAVAIL EN QUARTIER POPULAIRE »	CCFEE/BPA	18/12/2008
2008-041	Projet d'Avis n°82 - 2 ^e rapport d'évaluation du C2E	CCFEE/BPA	18/12/2008
2008-042	Description et analyse des projets introduits dans le cadre des programmes européens actifs en Région bruxelloise pour 2007-2013	CCFEE/BPA	18/12/2008
2008-043	Note de synthèse destinée à la Conférence synergie EFE prévue par le C2E	CCFEE/BPA	18/12/2008
2008-044	note de rappel d'une sélection de recommandations récentes de la CCFEE	CCFEE/BPA	18/12/2008
2008-045	2 ^e rapport d'évaluation du C2E	CCFEE/BPA	18/12/2008

Colophon:

Graphisme:
www.onoffgraphic.be
Impression:
www.paperland.be

Editeur responsable:
Anne-Françoise Theunissen
67 rue de Stalle
1180 Bruxelles

Commission consultative
Formation Emploi
Enseignement – CCFEE



Commission consultative Formation-Emploi-Enseignement (CCFEE)
Rue de Stalle, 67 - 1180 Bruxelles | www.ccfée.be



Avec le soutien de la Commission communautaire française
de la Région de Bruxelles-Capitale et en collaboration avec
la Région de Bruxelles-Capitale et la Communauté française



07
08

CCFEE
RAPPORT
D'ACTIVITÉS

Commission consultative
Formation Emploi
Enseignement – CCFEE



Commission consultative Formation-Emploi-Enseignement (CCFEE)
Rue de Stalle, 67 - 1180 Bruxelles | www.ccfée.be



Avec le soutien de la Commission communautaire française
de la Région de Bruxelles-Capitale et en collaboration avec
la Région de Bruxelles-Capitale et la Communauté française